



## Conseillers et secrétaires-trésoriers de la municipalité de Lorraineville 1930-1994

Il se peut que les dates de nominations et de sorties ne concordent pas parfaitement; parfois, il y a un ou plusieurs sièges laissés vacants.

### Conseillers

#### 1930-1940<sup>85 86</sup>

Baril, Josephat	30-32, 34, 46-50, 51-53
Dubois, Hormidas	1930-1932
Bernèche, Joseph	30-32, 35-38
Barrette, Séraphin	30-32, 33, 41-46
Laverdière, Henri	1930-1932 1941
Bouchard, Antonio	1930-1931
Marleau, Ovila	1931-1932
Bellemare, Hormidas	1932
Bouchard, Napoléon	1932
LaSalle, David	1932-1934
Plante, Pacifique	1933
Grenier, Ferdinand	1933-1935
Brassard, Charles	1933-1934
Laforest, Joseph	1933-1934
<u>Farley, Louis</u>	1933
Bellehumeur, Philippe	1934 1941-1948
Brault, John	1934-1935
Gamache, Wilfrid	1934-1935
Richard, Charles	1935-1936
Baril, Napoléon	1935
Bellemare, Hormidas	1935
Gagnon, Joseph	1935-1937
Bellemare, Lucien	35-39, 41-46, 58-59
Baril, Albert	1936-1941
Clermont, Alphonse	1936
<u>Chabot, Philippe</u>	1936-1938
Laverdière, Joseph	1937-1941
Dubé, Willie	1937-1941
Jodoin, Auguste	1938-1941
Rocheleau, Louis	1938-1941
Bernèche, Gérard	39-41, 59-60

#### 1941<sup>87</sup>-1950

Bordeleau, Donat	1941
Laforest, Joseph	1941
Gauthier, Jean	1941-1943
Dupuis, Anicet	41, 48-53, 63-64
Doire, Donat	1941
Robert, Joseph	1941
Guimond, Eddy	1941, 1942-1946
Lepage, Adalbert	1942-1945
Laverdière, Charles-Éd.	1943-1947
Bellehumeur, Léandre	1945-1946
Dubé, Raoul	46-50, 58-67
Clermont, Albert	1946-1950
Jollette, Welly	1946-1951
Bellehumeur, Léonard	1947-1949
Guimond, Arthur	1949-1951
Dénommé, Wilfrid	1950
Lemoine, Gaston	50-52, 59-61

Vaillant, Lucien	1950-1953
Simard, Louis-Gérard	1950-1954

#### 1951-1960

Lavallée, Philippe	51-53, 63-70
Rocheleau, Louis	1952-1956
Barrette, Camille	1953-1955
Dénommé, Dominique	1953-1958
Mercier, Albert	1953-1957
Jollette, Gilbert	1953-1956
<u>Jollette, Roland</u>	54-63, 86-89
<u>Lepage, Emery</u>	1955-1960
Latraverse, Hormidas	1956
Rheault, Jean-Marie	1956-1957
Lemoine, Gérard	1956-1959
Lefebvre, Albert	1957 1958
Baril, Eugène	57, 58-61, 72-78
Trudel, Armand	1960-1963
Beaulieu, Godfroy	1960-1963

#### 1961-1970

Beaugerard, Conrad	1961-1973
Barrette, Jean-Paul	1961-1963
Thérien, René	1963-1970
McFadden, Sylvio	1963-1967
Dupuis, Normand	1964-1965
Bellehumeur, Réjean	1965-1970
Grenier, Anicet	1967-1975
Barrette, Gérald	1967-1978
Jollette, Albert	1970-1972
Latraverse, Roland	1970-1972
Riopel, Patrick	1970-1972

#### 1971-1980

Bellemare, Roger	1972-1976
Boucher, Alcide	1972-1976
Barrette, Venant	1973-1977
Payette, Réjean	1975-1979
Barrette, Monique	1976-1978
Bellehumeur, Yvan	1976-1978
Roy, Gilles R.	1977-1980
Marseille, Roger	1978-1979
Morin, Wilfrid	1978-1980
Boutin, Cyril	1978-1982
<u>Chabot, Jacques</u>	78-81, 82-84
Jollette, Yvon	1979-1982
Dupuis, Gilles	1979-1981
<u>Boutin, Philippe</u>	1980-1981 1994

#### 1981-1990

Jollette, Maurice	1981-1984
-------------------	-----------

Paquin, Ronald	1981-1983
Roy, Richmond	1981-1983
Jollette, Luc A.	1982-1984
Boucher, Alcide	1982-1986
Rocheleau, Jean	1983-1994
<u>Larabée, Ghislain</u>	1983-1985
Royer, Diane	1984-1986
Barrette, Rémi	1984-1985
Dubé, Alcide	1984-1986
Pitre, Yvan	1985-1986
Lambert, Claude	85-88, 2001-2002
Fortin, Jean-Yves	1986-1987
Roy, Denis G.	1986-1989
Bastien, Gabriel	1986-1987
Jollette, Gaétan	1987-1991
Grenier, Daniel	1987-1988
Rouleau, Christian	1988-1994
Bellehumeur, Noël	1988-1994
Martineau, Jean	1989-1991
Baril, Gaston	1989-1991

#### 1991-1994

Paquin, Réjean G.	1991-1993
Turcotte, Céline	1991-
Mayer, Laurier	1991-1996

Total des conseillers : 114

#### Secrétaires-trésoriers 1930-1994

Thérien, Isidore	1930-1933
Comtois, Edmond	1933-1936
Desjardins, Ed.	1936-1940
Boutin, Victor	1940-1965
Boutin, Philippe	1965-1970
Clermont, Denis	1970-1974
Perron, Louise	1974-1977 1978
Roy, Jean-Marie	1977-1978
Damphouse, Jacques	1978-1980
Roy Lecomte, Joanne	1980-1983
Barrette, Fernande	1983-1985
Barrette, Denis	1985
Baril, Eugène	1985-1987

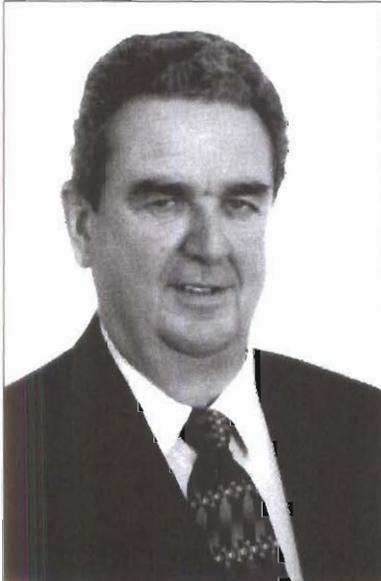
<sup>85</sup> Trois sièges sont laissés vacants en 1932.

<sup>86</sup> Les élections ont lieu en janvier, jusqu'en 1938. En 1939, les élections sont au mois d'août.

<sup>87</sup> L'année 1941 est assez particulière, 17 conseillers se partagent les sièges. Il est très complexe de dire lequel des conseillers, entre Jean Laforest, Anicet Dupuis, Donat Doire ou Henry Laverdière, se rend jusqu'aux élections d'août 1942. Selon les procès-verbaux, le conseil siège à quatre membres, plus le maire, jusqu'aux élections. Il est fort probable qu'aucun des conseillers mentionnés n'ait siégé.



## 1994-2007 : Municipalité de Lorrainville



  
M. Philippe Boutin, maire

### Philippe Boutin : 1994-2005

Philippe Boutin est assermenté maire de la nouvelle municipalité, le 24 mai 1994.

#### 1994-1998

Taxes foncières : **1994** : générale : 0,72 \$ %, taxe spéciale ex-paroisse : 0,09 \$ %, taxe spéciale ex-village : 0,42 \$ %, surtaxe pour les terrains vacants : 0,57 \$ %; **1995** : générale : 0,72 \$ %, taxe spéciale ex-paroisse : 0,04 \$ %, taxe spéciale ex-village : 0,53 \$ %, surtaxe pour les terrains vacants : 0,63 \$ %; **1996**<sup>88</sup> : générale : 0,91 \$ % (0,73 \$ % + 0,18 \$ %), taxe spéciale ex-paroisse : 0,04 \$ %, taxe spéciale ex-village : 0,52 \$ %, surtaxe pour les terrains vacants : 0,72 \$ %; **1997**<sup>89</sup> : générale : 1,03 \$ % (0,73 \$ % + 0,18 \$ % + 0,12 \$ %), taxe spéciale ex-paroisse : 0,04 \$ %, taxe spéciale ex-village : 0,50 \$ %, surtaxe pour les terrains vacants : 0,77 \$ %; **1998** : générale : 1,03 \$ % (0,73 \$ % + 0,18 \$ % + 0,12 \$ %), taxe spéciale ex-paroisse : 0,03 \$ %, taxe spéciale ex-village : 0,48 \$ %, surtaxe pour les terrains vacants : 0,76 \$ %.

#### Administration et politique

**1994** : L'année débute par la création d'une organisation municipale de sécurité civile.

La corporation s'oppose à la fermeture de l'Office de protection du consommateur en Abitibi-Témiscamingue.

Le conseil apporte son appui au Centre de santé dans leurs démarches pour obtenir un meilleur financement.

Afin de limiter les dégâts sur le réseau routier municipal, un règlement interdit aux véhicules lourds, de plus de 3 000 kg, de circuler dans le Chemin des Quinze, le chemin des rangs 5 et 6 et rangs 6 et 7.

Le conseil, à la suite de la recommandation du C.R.D.A.T., appuie Opération Dallaire. La compagnie Dallaire, de Rouyn-Noranda, a besoin d'appui, car la compagnie Natrel va tenter de percer le marché de l'Abitibi-Témiscamingue. La venue de ce géant menace l'entreprise régionale qui dessert l'Abitibi-Témiscamingue depuis plus de 60 ans.

Le conseil confirme son intention d'implanter la récupération et le recyclage sur son territoire. La compagnie les Transformeurs de Rouyn-Noranda est autorisée à transformer les matières récupérées à Lorrainville.

La C.S.L.T. approche toutes les municipalités et les informe de la fermeture éminente de certaines écoles. Le conseil trouve « acceptable » la proposition de la commission scolaire.

**1995** : Le conseil appuie l'implantation d'une maison d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale.

<sup>88</sup> Une taxe foncière pour la S.Q. débute en 1996.

<sup>89</sup> En plus de la taxe S.Q., en 1997, s'ajoute une taxe pour les factures du gouvernement.



La corporation contracte un emprunt de 218 600 \$ pour l'ouverture d'une nouvelle rue. Il y a de fortes chances qu'elle porte le nom de Bellehumeur.

On demande des soumissions pour une nouvelle rétrocaveuse (backhoe) et on procède à l'achat.

Le conseil demande à ce que les véhicules municipaux puissent bénéficier des mêmes frais d'immatriculation que les véhicules appartenant aux gouvernements provincial et fédéral. On cherche l'appui des autres municipalités dans ce dossier.

Un autre projet émane du conseil et, cette fois, on le soumet à la M.R.C. Le but est de demander à Télébec d'abolir les frais interurbains pour toute la M.R.C. de Témiscamingue.

Le conseil appuie l'idée de faire une piste cyclable sur l'ancienne voie ferrée.

La corporation se modernise et achète un téléphone cellulaire, qui est remis aux employés municipaux.

**1996** : Au sujet du coût des interurbains, Télébec mentionne que le C.R.T.C. exige un sondage sur les communautés d'appel. Le conseil se retourne et demande l'appui des municipalités, de la M.R.C.T., du député Pierre Brien et de l'U.M.R.C.Q.

Le conseil manifeste son opposition à la fusion forcée de 416 petites municipalités. De plus, il s'oppose aux mesures punitives prévues pour les municipalités qui refusent de fusionner. Il considère que cette politique est une attaque directe à l'autonomie municipale. La corporation est en faveur des fusions volontaires; pour des raisons de démocratie municipale, elle propose que le ministère couvre 100 % des frais d'étude de fusion et que les consultants soient choisis par les élus municipaux.

Le vandalisme sévit encore à Lorrainville. Le conseil prend les grands moyens et demande l'aide de la Maison des Jeunes, de la D.P.J. ainsi que de la S.Q. afin de régler ce problème.

Le conseil est toujours en désaccord avec le gouvernement sur les frais imposés pour la S.Q. et il entreprend des actions afin de contrer la réforme policière. Pour l'instant, la facture de la S.Q. représente 7,70 % du budget total de la municipalité. Il considère que la hausse prévue de la facture est inacceptable en raison des services rendus. De plus, d'autres domaines, tels que la santé et l'éducation, subissent des coupures même si la facture de la police est transmise aux municipalités.

### **Ced-Or**

L'épopée Ced-Or débute en juillet 1996. Au même moment, le conseil annonce que les lots 28 à 31 du rang 7, propriété de Thérèse Bernard, seraient un site propice pour implanter ladite compagnie. Peu de temps après, le conseil prépare la cérémonie de la levée de la première pelletée de terre, celle-ci est finalement remise à plus tard. Le projet Ced-Or est prometteur et les gens demandent d'être tenus au courant; c'est pourquoi on remet sur pied un comité à caractère de développement économique que l'on appelle « Fonds d'Aide à la P.M.E ». Afin de bien répondre aux demandes, le comité et le conseil conviennent d'engager un agent de développement, subventionné par la corporation. De 1996 à aujourd'hui, la corporation injecte plus de 50 000 \$ par année afin de favoriser le développement économique du milieu et le retour des jeunes en région.

À la fin du mois d'octobre, le conseil renouvelle sa promesse d'achat des lots 28 et 31 et fait un dépôt de 10 000 \$ en garantie. Le conseil demande le droit d'utiliser un lot pour des fins non agricoles, dans le cadre d'un projet d'usine qui pourrait créer 250 emplois. On demande aussi un droit de passage pour avoir accès au terrain prévu pour l'usine.

**1999** : Un litige apparaît avec un propriétaire de terrain dans ce secteur. Ce dernier n'aurait pas respecté l'entente avec Ced-Or, au sujet du chemin privé passant sur ses terres. Le monsieur men-



tionne que ce ne sont plus les mêmes promoteurs et que le projet est mort. Le conseil répond que les promoteurs sont les mêmes, seuls quelques actionnaires se sont ajoutés et, qu'en ce moment, il y a une étude de faisabilité, ce n'est qu'une question de temps avant d'avoir le verdict. En avril, le conseil sélectionne deux autres sites possibles pour l'usine Ced-Or, soit les lots 27 et 28 du rang 1 ou les lots 39 A-B et 40 du rang 4. En juillet, on cède les droits d'achat sur le terrain prévu pour l'usine. En septembre, on prévoit acheter les lots 28 à 31 du rang 7, site prévu pour le projet Ced-Or. Novembre, on offre 20 000 \$ pour les lots 28 à 31. Décembre, les lots doivent être achetés pour la somme de 35 000 \$, mais ce n'est pas fait à ce moment-là.

**2000** : On renonce aux lots 39 A-B et 40 du rang 4.

Le comité DÉFI 2000 évalue les retombées économiques des projets majeurs en région et Ced-Or est inclus dans cette analyse.

**2004** : Le conseil reçoit un communiqué annonçant que Ced-Or arrive au Témiscamingue.

En 2005, on envisage un partenariat avec le fédéral pour l'usine Ced-Or.

L'année suivante, les élus envoient une facture d'un peu plus de 12 000 \$ au siège social de Ced-Or<sup>90</sup>.

**1997** : Le conseil appuie le Centre de bénévolat dans sa demande afin qu'il y ait un suivi dans les actions bénévoles et que le tout soit consolidé par un ou une employé(e).

On débute un projet pour l'aménagement de l'ancienne caserne.

Le conseil appuie le Syndicat des producteurs de lait de l'Abitibi-Témiscamingue dans le dossier de la coloration de la margarine. La demande est à l'effet de retirer le projet de loi.

La corporation s'adresse à Pauline Marois et lui demande que la C.S.L.T. ne soit pas fusionnée à la commission scolaire de Rouyn-Noranda.

En août, six règlements sont adoptés; ils abordent l'utilisation de l'eau potable, la sécurité et les nuisances.

Dans les derniers six mois, un important dossier s'ouvre. Le gouvernement québécois semble décidé à transférer quelques factures aux municipalités. On parle ici d'une facture de 500 millions de dollars pour tout le Québec. Un mouvement de contestation s'amorce et le conseil demande l'appui des contribuables en leur présentant la possibilité de signer une pétition.

**1998** : Janvier, le maire et les conseillers jugent inutile d'instaurer le service 9-1-1 au Témiscamingue. Un mois plus tard, après avoir reçu d'autres informations, ils apportent leur appui au C.S.S.F. dans un projet régional de service 9-1-1.

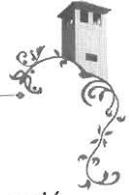
Un dénommé Bertrand voit son projet d'instaurer un transport privé avec civière appuyé par le conseil. Selon les élus, ce service privé pourrait faciliter l'accès aux ambulances.

Il y a désormais des assemblées municipales dites préparatoires ou caucus. Lors de ces rencontres, les élus doivent être présents. On prévoit utiliser le caucus lors de gros dossiers à débattre, souvent à huis clos.

Le conseil appuie la Boiserie Béruland dans ses activités. Cette P.M.E. aide les personnes souffrant de handicaps à se trouver du travail.

La corporation appuie l'Entretoise dont le but est de regrouper sous une seule bannière tous les services de santé. Selon l'information reçue, ce regroupement permettrait d'abaisser les coûts d'opération, tout en augmentant les services.

<sup>90</sup> Ces informations sont fragmentaires, elles proviennent des procès-verbaux de la corporation. Toutes les négociations et les rencontres ne sont pas notées aux archives municipales. Il n'y a que les décisions nécessitant une résolution qui y sont inscrites. Une chose est évidente, le conseil désire attirer une entreprise pouvant créer de nombreux emplois sur son territoire.



Les élus interviennent en faveur de l'Abattoir du Témiscamingue auprès de la S.D.T. Le propriétaire de l'entreprise demande des conseils et des services, mais la S.D.T. aide un concurrent en faveur duquel elle a accepté une clause de non-concurrence. Le maire et les conseillers n'acceptent pas que l'entreprise se fasse doubler par un nouveau joueur alors qu'elle devrait avoir préséance.

Un nouveau comité municipal se forme, il a comme mandat de « rationaliser » les immeubles municipaux.

Le conseil appuie les parents de la municipalité. Ces derniers désirent limiter la répartition scolaire. On détermine qu'un maximum de deux écoles primaires devraient accueillir les jeunes écoliers de Lorrainville. Actuellement, les écoliers en cause sont répartis dans cinq écoles différentes.

Le maire et les conseillers entrent dans l'ère d'Internet. Pour ce faire, on crée un comité devant doter le conseil municipal des équipements nécessaires au fonctionnement d'un site Internet (C.A.C.I.).

On annonce une nouvelle réglementation sur la consommation de l'eau : on restreint le nettoyage des entrées et l'arrosage des pelouses.

#### Infrastructure et chemins

**1994** : Afin d'aider aux travaux des rangs 6 et 7, on embauche une firme spécialisée. Les travaux de réfection majeurs au chemin des rangs 6 et 7 coûtent 88 900 \$. La pose du traitement de surface double est remise à 1995; on désire voir la réaction du chemin après la période de dégel.

Quelques modifications au zonage sont effectuées afin de permettre une plus grande expansion de la Résidence Bellehumeur.

La future rue Bellehumeur a son tracé, les travaux débiteront sous peu.

**1995** : Le projet « pêche en ville » est accepté. Avant l'ensemencement des truites, la route et la berge du lac Rousselot doivent être réaménagées.

Le Stadium a besoin d'une cure de jeunesse, on prévoit un budget de 12 000 \$ pour ce projet.

Dans le cadre d'un projet Québec-Canada, on prévoit la construction d'un complexe municipal sur la rue Clermont. Celui-ci prendra la forme d'une nouvelle caserne. Le projet reçoit 138 000 \$ en subvention. Pour sa part, la corporation dispose de 60 300 \$ à investir dans cette infrastructure. Ces sommes représentent environ 85 % du coût global. Le manque à gagner est pris sur le budget des pompiers et une petite taxe spéciale est émise.

**1996** : La caserne est construite par Construction Martel-Poitras, au coût de 254 970 \$, plus taxes.

**1997** : L'idée d'une station d'épuration des eaux refait surface. Le conseil arrête son choix sur un étang épurateur de type conventionnel. Afin de réaliser ce projet d'envergure, la corporation municipale sollicite des fonds provenant du gouvernement du Québec.

La zone industrielle commence à prendre forme. Le conseil accepte les plans et s'informe des prix demandés. On envisage de poser des tuyaux d'égout afin de desservir la future zone industrielle.

On prévoit changer 82 lampes de rue afin de les remplacer par des lampes au sodium.

**1998** : Le projet domiciliaire des rues Barrette et Goulet progresse, le conseil accepte le plan préliminaire nommé M-489. Trois mois plus tard, une entreprise est choisie afin d'effectuer les travaux. On restreint le projet à la prolongation direction nord de la rue Barrette pour l'automne 1998, la suite est remise à plus tard. En novembre, le conseil procède à l'achat de parcelles de terre afin de prolonger les rues Therrien, St-Joseph Nord et Clermont.

Le projet d'épuration des eaux usées sera supporté financièrement par les Eaux Vives du Québec.



Le « Comité Défi 2000 » propose une réorganisation des services publics au Témiscamingue. Trois dossiers sont mis de l'avant : l'achat en région, la rationalisation des services publics, ainsi que l'amélioration des services à la population, tel l'accès à Internet.

Une rencontre avec le comité des loisirs apporte de mauvaises nouvelles. Le comité propose d'abandonner, en 1998, le curling, car les tapis sont à remplacer et des réparations majeures doivent être apportées à la machinerie. Ce même comité dépose une esquisse regroupant les espaces curling, patinoire et Centre communautaire.

Le traitement de surface dans les chemins des rangs 5 et 6, Chemin des Quinze, chemin Renaud et la route de l'Hydro se trouve dans les projets à court terme.

Le conseil prévoit aménager un second puits, dit « puits de secours », et munir les installations existantes d'une génératrice. On prévoit aussi un plan pour apporter l'eau au site de la future usine.

Un projet de coupe et de vente de bois est étudié. La Société sylvicole est approchée afin qu'elle apporte son expertise.

#### Vie municipale et culture

**1994 :** Le conseil injecte des fonds dans le projet d'agrandissement de la Salle Augustin-Chénier.

**1996 :** La corporation prête des équipements dans le cadre du 75<sup>e</sup> anniversaire de Témiscamingue.

Le conseil se joint au projet de mise en valeur de Fort-Témiscamingue. Il approuve aussi le projet de mise en valeur du corridor ferroviaire, proposé par la S.D.T.

**1997 :** La télévision communautaire de Notre-Dame-du-Nord, qui dessert tout le Témiscamingue en collaboration avec Radio-Nord, reçoit l'appui de la Corporation municipale de Lorrainville.

**1998 :** Le dossier du « parc linéaire » pose des interrogations et des inquiétudes chez quelques agriculteurs. On invite la direction du projet et les agriculteurs concernés à une séance d'information.

#### Hygiène et santé publique

**1995 :** Le conseil recherche une entreprise ou une autre municipalité afin d'effectuer la cueillette des vidanges. St-Eugène-de-Guigues offre ses services et voit son offre rejetée, leurs tarifs étant jugés trop élevés. Le conseil décide d'effectuer localement la cueillette et offre à Béarn la possibilité de se faire desservir par Lorrainville.

#### **1999-2002**

Taxes foncières : **1999**<sup>1)</sup>, générale : 1,03 \$ % (0,73 \$ % + 0,18 \$ % + 0,12 \$ %), taxe spéciale ex-paroisse : 0,05 \$ %, taxe spéciale ex-village : 0,47 \$ %, surtaxe pour les terrains vacants : 0,76 \$ %; **2000** : générale : 0,93 \$ % (0,75 \$ % + 0,18 \$ %), taxe spéciale ex-paroisse : 0,26 \$ %, taxe spéciale ex-village : 0,47 \$ %, surtaxe pour les terrains vacants : 0,70 \$ %; **2001** : générale : 1,04 \$ % (0,86 \$ % + 0,18 \$ %), taxe spéciale : 0,35 \$ %, surtaxe pour les terrains vacants : 0,70 \$ %; **2002** : générale : 1,046 \$ % (0,866 \$ % + 0,18 \$ %), taxe spéciale : 0,35 \$ %, surtaxe pour les terrains vacants : 0,70 \$ %.

#### Administration et politique

**1999 :** On prévoit une consultation du milieu au sujet du service 9-1-1. Peu de temps après, on signe une entente avec Télébec, au sujet du service d'urgence. Un règlement est émis concernant ce nouveau service. Le conseil signe une entente avec Rouyn-Noranda au sujet du traitement des appels.

<sup>1)</sup> La taxe de 0,12 \$ %, qui était dédiée aux factures du gouvernement, est, en 1999, une contribution spéciale pour les activités locales.



La corporation municipale s'oppose au projet du Mouvement Desjardins de restreindre l'administration. Desjardins prévoit regrouper trois régions sous une seule administration régionale.

**2000** : Le dossier des porcheries est ouvert au début de 2000. Un Lorrainvillois envisage de construire une porcherie. Une rencontre du conseil sur le sujet attire beaucoup de contribuables. En mars, une assemblée publique est ouverte afin de discuter dudit dossier. Ce problème semble soulever beaucoup de questions et échauffe les esprits, car une autre séance d'information est nécessaire.

Un autre dossier arrive avec l'an 2000, celui de l'assainissement des finances publiques ou, déficit 0. À ce sujet, le conseil demande aux élus provinciaux de ne plus prendre de décisions unilatérales dans des dossiers de finance municipale. La corporation demande l'appui des autres municipalités à ce sujet.

Un projet vient également soulever la passion des Témiscamiens. Celui-ci provient de Toronto. La métropole ontarienne désire enfouir ses ordures municipales à la mine Adam, près de Kirkland Lake. Selon la population, l'enfouissement à la mine menace l'environnement, l'économie et la qualité de vie.<sup>92</sup> En fait, c'est que ladite mine est tout près du lac Témiscamingue et les gens craignent la contamination du majestueux lac, berceau de la région. Un projet de cette envergure n'a jamais été vu au niveau mondial. Le conseil s'oppose évidemment à cette idée d'enfouissement et il demande à Toronto d'abandonner son projet. Du même souffle, il demande au gouvernement de ne pas accorder l'autorisation, tant et aussi longtemps qu'une analyse environnementale complète n'aura été effectuée.

Le gouvernement du Québec régleme la question du dépôt des neiges usées. Le conseil demande à toutes les petites municipalités de dénoncer radicalement les politiques, étant donné l'abus de certaines grandes villes dans le domaine des neiges usées. On exige de la M.R.C.T. qu'elle défende les intérêts des communautés témiscamiennes. De plus, on relève le fait que le gros de la neige déplacée en région provient des routes numérotées appartenant au ministère des Transports.

Le dossier des lots 28 à 31 n'est pas clos, la propriétaire fait une mise en demeure et demande 125 000 \$.

Le conseil appuie Gaz Métropolitain dans ses démarches pour étendre son réseau de distribution de gaz naturel en Abitibi-Témiscamingue. Il y a déjà un certain temps que le conseil étudie la possibilité de se doter de ces installations énergétiques.

Les élus apportent leur appui aux Corporations municipales de Sullivan et de Vassan, sur la question des fusions forcées. On demande une véritable consultation publique à ce sujet.

Le conseil prend position dans le dossier GM de Boisbriand. On exige qu'une usine de cette compagnie demeure au Québec, même si ce n'est pas à Boisbriand.

**2001** : La corporation prend position quant aux soins de santé de la région. On désire avoir un service continu et de qualité.

Le maire et les conseillers demandent au C.R.T.C. que le Témiscamingue puisse avoir gratuitement accès à l'information de Radio-Canada. On demande aussi d'améliorer la puissance des antennes radio.

On renouvelle la position contre les fusions forcées et on donne l'exemple municipal pour démontrer qu'une fusion désirée peut avoir des avantages.

On engage le groupe Stavibel afin qu'il effectue une étude sur la faisabilité de la zone industrielle.

<sup>92</sup> Il est prévu enfouir un million de tonnes par année et ce, pour 20 ans. Ceci équivaut à 122 wagons de train par jour et ce, cinq jours semaine.



**2002 :** On engage une firme de laboratoire pour une étude géotechnique pour le projet du parc industriel.

La rémunération des élus est augmentée, le maire reçoit 4 940 \$ et chacun des conseillers, 1 646 \$. On prévoit une prime pour le maire suppléant, s'il remplace pendant plus de trente jours.

On demande au ministère des Ressources naturelles de céder des blocs de lots du rang 3, à Lorrainville. Ces blocs de lots représentent 86,07 hectares.

La zone industrielle est prévue sur les lots 28 à 31 du rang 7.

Le conseil demande au ministère de l'Éducation qu'il autorise la formation à l'extérieur des institutions publiques. Par exemple, la formation des pompiers pourrait se faire par Internet. La région a besoin de personnel compétent et cette approche permettrait des économies substantielles.

Le service du contrôle routier retire à la municipalité son droit de faire l'entretien préventif sur l'ancien camion à incendie. Le contrôle routier apporte l'argument que les pompiers utilisent l'ancien camion, considéré remis. Le conseil se défend en mentionnant que ledit camion est utilisé pour des parades, sous la protection de la S.Q. et qu'aucune infraction n'est commise et qu'en aucun moment il n'y a négligence pouvant causer perte de vies humaines ou de bris matériels.

#### Infrastructure et chemins

**1999 :** On aborde l'idée de limiter les espaces de stationnement sur les principales intersections de la rue Notre-Dame afin d'améliorer la visibilité et éviter des accidents.

On désire aussi aménager un passage pour piétons en face de l'école Marcel-Raymond, vers la rue Lavallée.

Un emprunt de près de 400 000 \$ est contracté afin de poser le traitement de surface sur les chemins des rangs déjà mentionnés. En plus de l'emprunt, on sollicite l'aide financière du député Trudel.

On ajoute quelques lumières de rues aux intersections des chemins de rang les plus achalandés.<sup>93</sup>

Le plan d'aménagement du parc municipal est accepté.

On prévoit aménager le curling en salle multifonctionnelle et culturelle. La firme « Art Cad Groupe Conseil Inc. » reçoit le contrat pour proposer des plans.

En décembre, le conseil demande du financement pour les projets en cours. La demande s'élève à près de 1 800 000 \$.

« Eaux Vives du Québec » débourse 1 190 000 \$ pour la construction de l'usine de traitement des eaux. Malgré le financement gouvernemental, ce projet nécessite encore beaucoup d'analyse et de nombreux choix restent à faire.

Le conseil prévoit investir prêt de 100 000 \$ dans les équipements roulants tels qu'un tracteur avec pelle avant, un camion 10 roues et un épandeur.

**2000 :** Le site prévu pour l'usine de purification des eaux appartient à Christian Barrette. On change de terrain, un regard est jeté sur les lots 35 et 36 du rang 5, appartenant à Serge Barrette. L'octroi pour l'usine de traitement des eaux serait bonifié de 510 000 \$, mais le conseil refuse, car l'abattoir ne serait pas desservi et le conseil n'aurait pas le choix du type d'usine. Les élus reviennent sur leur idée et acceptent les 510 000 \$ supplémentaires. L'usine suggérée par le gouvernement est plus dispendieuse à la construction, mais plus économique à entretenir.

En 2001, on abandonne le site prévu pour l'usine de traitement des eaux et on s'adresse au propriétaire du lot 35, rang 6.

<sup>93</sup> Les intersections visées sont les rangs 5 et 6, la route de l'Hydro, la route Renaud et la 391.



On prévoit la pause d'égout pluvial sur la rue Clermont.

**2001** : En juin, l'étude de faisabilité de la salle multifonctionnelle est déposée, on l'estime à 630 653 \$.

**2002** : Le projet de construire un nouveau garage municipal est soulevé. L'ancien est trop petit et insalubre. Aucune subvention n'est possible dans le projet de construction du garage.

Les négociations pour acquérir les terres nécessaires à l'usine de traitement des eaux avancent bien. Finalement, le contrat est signé devant notaire.

#### Vie municipale et culture

**1999** : Le dossier C.K.V.M. et Radio-Nord est rouvert. Le conseil mentionne l'importance de C.K.V.M. dans l'identité témiscamienne.

**2000** : Une personne demande de rafraîchir les croix de chemin. Cette proposition est acceptée. On demande l'implication de la Fabrique et/ou de la population.

Le conseil appuie la cause de la Marche mondiale des femmes, pour la lutte contre la violence et la pauvreté.

**2001** : En juillet, le conseil accepte l'offre d'un contribuable, proposant 20 pages de site Internet pour la municipalité.

Au sujet des croix de chemin, seules une citoyenne et sa mère ont répondu à l'appel. Le conseil prévoit dès l'automne lancer le projet de restauration.

**2002** : On s'interroge à savoir si l'hôtel Lorrainville mérite le statut patrimonial. Quelques mois plus tard, à la fin de 2002, ce bâtiment désaffecté est considéré comme dangereux pour le feu.

Le Club de l'Âge d'Or reçoit le contrat de restaurer les croix de chemin. Le conseil paye les matériaux de rénovation et offre 100 \$ par croix, à titre de subvention.

#### Hygiène et santé publique

**2000** : Février 2000, Tembec, division Béarn, mentionne son intérêt d'utiliser le dépotoir municipal. Une nouvelle entente tripartite est signée entre Lorrainville, Béarn et Tembec.

Un projet pilote pour la cueillette des ordures est mis de l'avant avec Béarn. Lorrainville loue le camion et les services du chauffeur, Béarn fournit le journalier.

#### **2003-2005**

Taxe foncière : **2003** : générale : 1,089 \$ % (0,909 \$ % + 0,18 \$ %), taxe spéciale : 0,31 \$ %, surtaxe pour les terrains vacants : 0,70 \$ %; **2004** : générale : 1,079 \$ % (0,899 \$ % + 0,18 \$ %), taxe spéciale : 0,32 \$ %.

#### Administration et politique

**2003** : L'année s'ouvre sur un projet de parc pour rouli-roulant (skatepark).

Depuis le début du 21<sup>e</sup> siècle, un dossier concernant les équipements supra-locaux<sup>94</sup> est ouvert. Celui-ci atteint un sommet lorsque le conseil de Ville-Marie laisse sous-entendre que la population témiscamienne est en dette envers lui quant à l'utilisation d'équipements. Considérant l'entente existant entre les deux municipalités, la corporation juge qu'elle contribue à sa juste part. On informe la ville de Ville-Marie qu'il est possible que l'entente concernant la piscine et l'aréna ne soit pas renouvelée. En avril, le M.A.M. décrète qu'il n'y a pas d'équipements supra-locaux au Témiscamingue. Le député Trudel accorde 80 000 \$ à Ville-Marie afin d'alléger un peu la taxation des contribuables. Lorrainville se retourne, invoque le principe d'équité et demande que les autres municipalités puissent avoir un peu d'argent elles aussi, car la population est démunie et

<sup>94</sup> Ces équipements demandent la participation financière des autres municipalités, même s'ils ne sont pas sur leur territoire.



taxée.

Au mois de mars, on demande au propriétaire de l'hôtel Lorrainville de détruire le bâtiment principal.

Avec la fusion des corps policiers de Rouyn-Noranda, le conseil demande si la S.Q. peut gérer le service 9-1-1.

La Banque Nationale du Canada a décidé de fermer la succursale de Lorrainville. Un mouvement de contestation suit l'annonce. Malgré les protestations, en septembre, c'est l'annonce officielle de la fermeture, à moins qu'un événement majeur ne survienne. Le conseil approche d'autres banques afin d'assurer une compétition concernant le monde financier et bancaire à Lorrainville.

La corporation apprend la fermeture du service de pédiatrie. Le conseil supporte l'idée de maintenir ce service, car il permet de diminuer la mortalité infantile. Depuis la fermeture, les futures mères et des enfants sont transférés à Val d'Or et même, à Montréal. L'Abitibi-Témiscamingue se bat pour conserver sa population et de jeunes gens quittent pour cette raison.

Le conseil s'engage dans Info-Crime Québec, afin d'aider le travail de la S.Q.

La corporation apporte son appui à la coalition Noranda, dont le but est de municipaliser la fonderie Horne et ainsi assurer son avenir.

Les élus appuient la compagnie Commonwealth Plywood de Belleterre et Kipawa, car l'économie de la région a besoin de cette entreprise.

Le maire et les conseillers appuient Béarn dans ses démarches pour maintenir en activité la scierie de Tembec.

En 2003, s'ouvre le dossier du lactosérum rejeté dans les égouts par l'entreprise la Ferme au village. Les propriétaires considèrent nécessaire de traiter ces rejets et sont prêts à déboursier. Le conseil accepte d'accueillir ces rejets additionnels dans son réseau, moyennant une contribution financière des propriétaires et du gouvernement. Des subventions sont obtenues afin que les installations de traitement des eaux usées puissent traiter le lactosérum. En mars 2004, une proposition d'entente est faite avec la fromagerie. En avril, la fromagerie est branchée au système d'égout municipal.

Une entente est signée entre la fromagerie la Ferme au Village et l'abattoir, au sujet des charges réservées de débit, en lien avec le traitement des eaux.

**2004 :** Le conseil est en désaccord avec les normes G.T.A.<sup>95</sup> concernant la durée d'utilisation des camions incendies. En considérant le peu de kilomètres faits par année, en plus des vérifications de la S.A.A.Q., on juge les normes trop sévères. Les municipalités du Témiscamingue vivent toutes des situations semblables. Peu de temps après, le conseil demande du financement au gouvernement canadien dans le but de changer son camion incendie afin de se conformer aux nouvelles normes de la S.A.A.Q.

Le conseil trouve que 0,18 \$ % pour les services de la S.Q. est trop cher. Il affirme qu'en comparant ces frais à ceux de d'autres municipalités, ayant un nombre semblable, sa contribution est inéquitable.

Le conseil apporte son appui à l'U.P.A., car la hausse de l'évaluation foncière apporte des préjudices aux agriculteurs. Dans un même ordre d'idées, on appuie le remboursement des taxes foncières agricoles. La demande est de maintenir le remboursement de 70 % des taxes foncières.

Les élus apportent leur appui à Nédélec dans son projet de faire réparer la route 101 par le ministère des Transports du Québec.

<sup>95</sup> Groupement Technique des Assureurs.



Le conseil appuie une pétition pour la création d'un fonds dédié au réseau routier. La pétition demande que la moitié de la taxe sur l'essence soit affectée à l'amélioration et la réparation du réseau routier des municipalités.

On mentionne la réception d'une subvention de 15 000 \$ pour le « skatepark ».

Le maire et les conseillers appuient Rouyn-Noranda dans son projet de moratoire au sujet de l'implantation des grandes surfaces alimentaires sur son territoire. Tous désirent conserver ADL (A. De La Chevrotière, grossiste en alimentation, dont le siège social est à Rouyn-Noranda).

La corporation appuie les producteurs de viandes bovines du Québec dans leur demande au Premier ministre d'utiliser son autorité et des moyens légaux afin de forcer les abattoirs à payer un prix décent aux producteurs.

Le conseil appuie le projet hydroélectrique la Régionale d'Angliers.

**2005** : La corporation apporte son appui à Val d'Or pour qu'elle soit la ville hôte du Forum des Premières Nations en Abitibi-Témiscamingue.

En 2004-2005, Tembec fait part de son intérêt pour effectuer du transport de bois avec les camions pleine charge. Les élus craignent les dommages au réseau routier.

Le conseil s'oppose au projet de la centrale thermique de Bécancour et appuie plutôt le protocole de Kyoto.

La corporation municipale appuie les producteurs agricoles dans leurs démarches afin d'obtenir un nouveau programme de remboursement des taxes foncières.

Un règlement concernant la revitalisation de l'industrie porcine est émis. Le conseil appuie la coalition pour un modèle agricole équitable.

### Infrastructure et chemins

**2003** : La corporation municipale voit au renouvellement de son équipement informatique.

Le projet du garage municipal est évalué à 300 000 \$.

**2004** : En avril, le conseil s'engage à relancer les nombreux projets d'immobilisation restés sur la glace depuis un certain temps : un camion pour le service incendie, le garage municipal, la transformation et l'amélioration du Centre communautaire, le « skatepark » et, finalement, le réaménagement du bureau municipal.

Au sujet du « skatepark », les élus regardent du côté des autres municipalités pour une entente de type partenariat. On recherche aussi l'appui financier de comités organisateurs d'événements tels que le Rodéo du Camion et la Rigolade du printemps. En somme, on désire que le « skatepark » soit une infrastructure de type régional. Fin juillet, on estime le projet à tout près de 37 000 \$. Le parc est situé sur le côté nord de la patinoire.

Le conseil contracte un emprunt de 270 000 \$ pour les travaux dans le chemin des rangs 5 et 6.

L'aménagement de la salle multifonctionnelle nécessite des modifications au système électrique, l'ajout d'une sortie de secours du côté est et un monte-personne.

Le garage municipal mesurera 50 pieds par 80.

Juin marque la préparation des plans et devis définitifs pour lancer l'appel d'offres afin de modifier la station d'épuration.

L'inauguration officielle des installations pour le traitement des eaux usées a lieu le 24 septembre 2004.

Le conseil projette aménager deux terrains au parc industriel pour y construire un garage municipal. Cette présence du garage peut inciter l'implantation d'autres entreprises dans ce secteur.



**2005 :** Au sujet de la salle multifonctionnelle, la ventilation, la climatisation et le chauffage doivent être améliorés. Un contrat avec Manseau et Perron, de plus de 70 000 \$, est signé pour ces travaux.

Le projet d'aménager le lac à Zoël est présenté au conseil.

Télébec reçoit l'approbation pour l'installation d'un réseau « de fibres optiques à larges bandes ».

Les élus discutent de la réfection de l'égout pluvial du chemin des rangs 5 et 6.

Le conseil demande l'approbation des clubs de Lorrainville au sujet d'un plan d'agrandissement du Centre communautaire.

On s'adresse au ministère des Transports de Québec pour qu'un bas-côté de la route 382 soit asphalté, dans le but d'aider à la circulation des cyclistes.

La rue Bellehumeur est asphaltée, au coût de 42 570 \$.

Le projet du garage municipal change, on envisage de se procurer un garage usagé de 50 pieds par 90. Celui-ci est localisé dans le parc industriel, face au cimetière. Comme il est situé à 300 mètres de la fin du réseau d'égout, une fosse septique desservira le lieu. En septembre, la compagnie les Constructions N.G. Roy reçoit le contrat de construction du garage municipal. Des modifications au zonage sont nécessaires pour le bâtiment.

#### Vie municipale et culture

**2003 :** L'école Marcel-Raymond reçoit l'autorisation d'organiser une marche pour la paix.

Comme le phénomène « vente de garage » prend de l'ampleur, Lorrainville organise un rallye des ventes de garage.

Le conseil mandate un spécialiste en histoire de l'art et en architecture afin d'évaluer le potentiel historique de l'ancienne caserne des pompiers, ainsi que la possibilité de réutiliser ce bâtiment.

**2004 :** La corporation apporte son appui au comité organisateur du Centenaire, prévu en 2007. Le comité est composé de neuf personnes et il demande 10 000 \$, comme avance de fonds. La même somme est demandée à la Fabrique.

L'école Marcel-Raymond demande l'aide du conseil dans le cadre du championnat scolaire provincial de cross-country. Cet événement regroupe 14 régions et environ 750 coureurs. La corporation accepte les coûts pour l'installation d'une clôture, sur le terrain de jeu appartenant à la C.S.L.T., près du cimetière.

**2005 :** On désire que la vieille caserne soit reconnue par le ministère de la Culture.

On lance un concours pour donner un nouveau nom au Centre communautaire.

Le conseil appuie Télé-Témis de Notre-Dame-du-Nord dans sa demande à Cablevision d'offrir un canal communautaire analogique et numérique pour Fleximo.

#### Hygiène et santé publique

**2003 :** Ville-Marie mentionne son intérêt d'utiliser le dépotoir. On convoque Béarn et Tembec à ce sujet. L'entente est signée; elle prévoit que Tembec débourse 25 % des coûts; le reste est divisé au prorata des évaluations foncières.

Béarn demande au conseil que la cueillette des vidanges soit effectuée par Lorrainville. L'entente est signée en juillet.

**2004 :** On envisage une entente avec Fabre au sujet de la cueillette des vidanges sur son territoire.



Tembec demande si les vidanges du camp Charest peuvent être jetées au dépotoir de la municipalité. Le conseil donne son accord, mais les déchets doivent être pesés, afin d'établir la contribution du nouveau membre.

**2005 :** Le Provigo de Ville-Marie veut utiliser le dépotoir de Lorrainville. Le conseil n'y voit pas d'objection, pourvu qu'il utilise la tranchée de Ville-Marie.

Un partenariat est établi entre Lorrainville et St-Eugène-de-Guigues au sujet de la cueillette des matières recyclables. On envisage de se procurer le matériel afin d'effectuer la cueillette des matières recyclables de porte à porte, ce qui présuppose l'achat de bacs bleu et vert, d'une capacité de 320 litres.

En juin 2005, la directrice générale et secrétaire-trésorière de la corporation municipale quitte son poste. Le conseil accepte donc, à regret, la démission de Monique Desmarais-Bastien, qui laisse ses fonctions après vingt-deux ans de fidèles et loyaux services. Elle est remplacée par Marc Giroux.

#### Conseillers de la Corporation municipale de Lorrainville sous Philippe Boutin

Baril, Ghislain  
Barrette, Paul-Émile  
Bellemare, Doris  
Bergeron, Luc

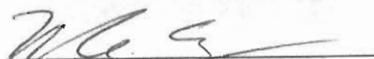
Gélinas, Bernard  
Godin, Raymond  
Jolette, Josée  
Lambert, Claude

Lepage, Gilles  
Mayer, Laurier  
Rochon, Denis  
Turcotte, Céline

Il faut souligner le travail acharné, à la mairie, de Philippe Boutin. Pendant vingt-six ans, il a tout fait pour bien servir la cause de la corporation municipale et celle de ses concitoyennes et concitoyens.

#### 2005 à aujourd'hui : Marc Champagne



  
Marc Champagne, maire

C'est le 15 novembre 2005 que Marc Champagne est assermenté maire.

Taxe foncière : **2005** : générale : 1,13 \$ % (0,95 \$ % + 0,18 \$ %), taxe spéciale : 0,27 \$ %.

#### Administration et politique

**2005 :** Le conseil prend position dans un gros débat concernant Postes Canada. Le gouvernement fédéral donne son accord pour fermer le centre de tri postal de Québec, ce qui occasionne la perte de 302 emplois. Par la suite, Postes Canada annonce son désir de fermer plusieurs bureaux de postes dans les petites villes, ainsi que dans les régions rurales, même s'il y a un moratoire à ce sujet. La corporation demande que le bureau de tri de Québec reste en service ainsi qu'une consultation publique et démocratique au sujet des changements à apporter au réseau postal.

On autorise une étude de faisabilité dans le projet « vieille caserne ».

**2006 :** Le conseil appuie l'Association des centres d'urgences du Québec dans leurs pressions pour que les fournisseurs de cellulaires contribuent au paiement du service 9-1-1.

Le conseil reçoit une pétition demandant que la rue St-Jean-Baptiste reprenne le nom de rue Doire. Le maire et les conseillers reçoivent les habitants de la rue, en juin 2006, pour connaître leur opinion sur le sujet. Aucune modification n'est apportée au nom de la rue. Par contre, le Stadium sera désormais appelé le parc Isaïe Doire. On inaugurerá le site lors des festivités du Centenaire en 2007.



Les élus demandent l'appui de la Fédération québécoise des municipalités, la M.R.C.T. et les autres municipalités de la région afin que le salaire des élus soit converti en crédit d'impôt.

Le conseil demande que la table d'identification lors des élections municipales, dans les municipalités de moins de 3 500 habitants, soit enlevée.

La corporation municipale appuie Nédelec concernant la loi sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles.

On demande l'abolition de la garantie de 50 000 \$ pour les lieux d'enfouissement en tranchées ainsi que le maintien de l'incinération des déchets, jusqu'à ce que des alternatives réalisables et applicables soient présentées. La M.R.C.T. envisage de regrouper toutes les municipalités dans un concept territorial d'uniformité pour la cueillette, le transport et la disposition des matières recyclables et résiduelles. La M.R.C.T. s'informe au sujet des équipements présents et la main-d'œuvre disponible dans les différentes municipalités.

Le conseil appuie les démarches de Béarn auprès de la M.R.C.T., dont le but est de former un ou deux opérateurs en eaux potables et usées et de partager les services de ces opérateurs entre les municipalités intéressées.

Depuis un certain temps, le gouvernement du Québec demande à ce que les eaux souterraines soient identifiées. Initialement, le conseil de Lorrainville demande du financement, car il s'agit d'un projet très coûteux. On s'adresse ensuite à la M.R.C.T. afin qu'elle crée un regroupement des municipalités pour ainsi diminuer les frais. Ces conditions sont dues au fait que les firmes d'hydrogéologues sont rares et éloignées.

On demande au ministère des Transports de reculer la zone de 50 km/h de 300 mètres et de créer une zone de 70 km/h jusqu'à l'ancienne voie ferrée, dans le secteur est de la municipalité.

En septembre, une rencontre avec le comité du Centenaire prépare l'événement. On aborde neuf points majeurs pour les préparatifs.

En novembre, le conseil apprend la fermeture de l'usine de déroulage de la Commonwealth Plywood de Belleterre. Dans cette optique, la corporation appuie Belleterre pour que le bois ne soit pas transporté à l'usine de Ste-Thérèse. On avise le ministre des Ressources naturelles que le conseil et la M.R.C.T. s'opposent formellement et n'accepteront jamais le transfert du bois.

Le conseil appuie la M.R.C.T. dans ses démarches pour un projet pilote concernant la décentralisation et la gestion municipale du milieu forestier.

La corporation demande à Postes Canada de se conduire moins comme une entreprise privée et plus comme une société d'État, en réinvestissant une grande partie de ses profits dans les services postaux publics, comme le maintien, voire même l'expansion de la livraison à domicile dans les régions rurales et urbaines.

Les élus autorisent l'amélioration des équipements informatiques.

#### Infrastructure et chemins

**2005 :** Un règlement autorise le nettoyage du ruisseau Dumais, aux frais des propriétaires avoisinants.

**2006 :** En mars, le projet actuel d'agrandissement du Centre communautaire est estimé à 708 000 \$. On met sur pied trois autres possibilités d'agrandissement moins coûteux. En mai, l'appel d'offres est lancé pour les travaux du Centre communautaire. Le conseil veut se faire une idée du prix avant de statuer. Par la suite, on engage une firme afin qu'elle produise les plans et devis.

On projette d'ouvrir la rue des Pionniers, juste à côté du nouveau garage municipal.



Le vieux camion de pompiers 1967 est vendu sur EBay<sup>96</sup>, pour 4 051,24 \$.

On prévoit un projet de réfection des égouts pluviaux. De plus, les tuyaux d'aqueduc sont changés sur la rue Notre-Dame, entre la rue de l'Église et la rue Lavallée.

Le conseil appuie le ministère des Transports du Québec dans sa démarche pour hausser la sécurité sur la route 382.

#### Vie municipale

**2005** : Le comité du Centenaire demande des fonds et de la main-d'oeuvre afin de faire de l'embellissement dans la municipalité; 5 400 \$ sont déboursés.

**2006** : On demande au gouvernement fédéral de maintenir le financement du C.A.C.I.<sup>97</sup>

Un projet d'entente avec Ville-Marie concernant les loisirs est soulevé. On désire, par cette entente, que les Lorrainvillois soient considérés comme des habitants de Ville-Marie lors de location d'équipements ou d'une inscription à une activité.

Le nouveau logo de la municipalité est proposé par le comité du Centenaire.

Depuis plusieurs années, la localité de Lorrainville débourse des sommes importantes pour le développement économique du territoire témiscamien, à commencer par le sien. Au printemps 2006, une entreprise de Toronto se montre intéressée à venir œuvrer au Témiscamingue, en construisant une usine de maisons préfabriquées, à Lorrainville. Le conseil met tout en œuvre, de concert avec le gérant de projet, le promoteur et le comité du Fonds d'Aide à la P.M.E., pour concrétiser cet important projet.

Il faut mentionner aussi la réalisation d'un autre projet, en attente depuis la fin du curling. Après plusieurs études et de longues discussions, le conseil décide qu'un agrandissement est nécessaire à l'actuelle grande salle, autrefois le curling. Chambres de bain, cuisine et salle d'accueil sont indispensables si l'on veut rendre cet espace vraiment fonctionnel. En mars 2007, le contrat est signé avec l'entreprise de Construction N.G. Roy et les travaux peuvent commencer afin d'être terminés à temps pour les retrouvailles du Centenaire de la paroisse.

Signalons à ce sujet l'obtention d'une subvention substantielle de 383 000 \$, grâce au travail d'équipe acharné du maire Marc Champagne et du député Daniel Bernard. Ainsi, la charge sur les taxes des contribuables sera moindre à propos de cet agrandissement enfin réalisé.

Au début de 2007, le conseil crée le service municipal des sports, des loisirs et de la culture, jusqu' alors sous la responsabilité du comité des loisirs.

L'ancienne caserne des pompiers est aussi un projet que le conseil veut réaliser. Cet édifice est devenu, avec le temps, un lieu patrimonial à préserver. Une vocation nouvelle doit lui être assignée et, pour ce faire, une réfection s'impose. Plusieurs suggestions ont été reçues et des coûts pour les travaux ont été évalués. Le conseil en est là, actuellement, et la décision finale reste à prendre.

#### **Conseillers de la Corporation Municipale de Lorrainville sous Marc Champagne**

Bergeron, Luc  
Falardeau, Denis

Giario, Pierre  
Latreille, Marco

Rochon, Denis  
Turcotte, Céline

<sup>96</sup> Ebay est un site Internet spécialisé dans la vente aux enchères.

<sup>97</sup> Le C.A.C.I. est un centre d'accès communautaire à Internet, qui offre souvent des formations sur Internet et sur les équipements informatiques en général.



## Conseillers Municipalité de Lorrainville 1994-2007

### 1994-2000

Bellemare, Doris	1994-2001
Baril, Ghislain	1994-2001
Lepage, Gilles	1994-1997
Bergeron, Luc	1994-
Rochon, Denis	1996-2000 2002-
Gélinas, Bernard	1997-2001
Godin, Raymond	2000-2005
Barrette, Paul-Émile	2001-2005
Jollette, Josée	2001-2005
Falardeau, Denis	2005-
Giaro, Pierre	2005-
Latreille, Marco	2005-

Total des conseillers : 12

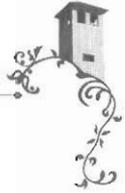
### Secrétaires-trésoriers 1994-2007

Bastien, Monique	1988-2005
Giroux, Marc	2005-2001



*Le village de Lorrainville en 2006*

Source : Donald Rocheleau



## *Synthèse Municipalité de Lorraineville 1930-2007*

L'histoire municipale du village de Lorraineville est ponctuée de plusieurs dossiers et de nombreuses décisions. Par contre, des enjeux reviennent. Par exemple, protéger les citoyens contre le feu et fournir à ces derniers une eau potable, en quantité suffisante, demeurent des désirs constants. Que ce soit au début du XX<sup>e</sup> siècle, avec l'aqueduc de la Compagnie Industrielle de Lorraineville limitée, ou au début des années 1960, avec la source d'eau de surface provenant du lac Trudeau, on remarque qu'il s'agit de situations qui ne se règlent pas nécessairement du jour au lendemain. Le projet de l'Eau nouvelle, à la fin des années 1980 et début des années 1990, occupe lui aussi de longues heures de pourparlers. Et il n'est ici question que de l'approvisionnement en eau. Il ne faut pas oublier les nombreux travaux de canalisation nécessaires à apporter cette source de vie aux domiciles des Lorrainevilloises et Lorrainevillois. En tenant compte de toutes ces informations, on comprend les multiples taxes spéciales sur l'eau.

Une autre observation, notable elle aussi, mais plus subtile, concerne l'évolution des fonctions du conseil. Initialement, ce qui occupe principalement l'attention des élus est plus le bien-être direct des citoyens : on construit des canalisations, des égouts, on ouvre de nouveaux chemins, on demande des subventions afin de les améliorer et les asphaltter. Les années passent et avec elles se développent les moyens de communications. Plus on avance dans le temps, plus les conseillers sont appelés à se prononcer dans des dossiers ou des demandes provenant de l'extérieur. La grande majorité de ces prises de position sont, bien sûr, pour défendre les intérêts municipaux ou ceux des habitants.

Avant de terminer, on ne peut passer sous silence les efforts presque titanesques des maires et des conseillers pour attirer à Lorraineville une industrie de transformation du bois. On fait ici référence à la Coopérative forestière qui nous a échappé de peu et qui a finalement trouvé ses assises chez nos voisins, les Béarnais. Dans un passé un peu plus rapproché, le regard de la corporation s'est tourné vers une entreprise que l'on pourrait presque qualifier de fantôme : le fameux Ced-Or. Ce rêve, qui s'est finalement transformé en cauchemar, a canalisé de nombreux efforts, des espoirs et une somme d'argent considérable. Histoire de terminer sur une note un peu plus positive, en tenant compte des effets de la longue crise forestière des dernières années, on constate qu'il est peut-être mieux, pour Lorraineville, d'avoir trouvé ses ressources ailleurs.

*Fabrique  
et  
vie religieuse*



*Peinture :  
Lucien Bellemare*



## Table des matières

Table des matières	p. 278
Avant-propos et bref historique	p. 279
Les missionnaires (OMI)	p. 281
R.P. Stanislas Beaudry, 1906-1907	p. 281
R.P. J. Giguère, 1907-1908	p. 281
R.P. Dollard Francoeur, 1908-1909	p. 283
Les curés de Lorraineville	p. 283
Ozéas Corbeil, 1909-1910	p. 283
Eugène Geoffroy, 1910-1929	p. 283
Joseph Gauvin, 1929-1952	p. 292
Alphonse Dupuis, 1952	p. 300
Louis-Charles Côté, 1952-1963	p. 300
Jean Goulet, 1963-1974	p. 301
Gérard Lecomte, 1974-1981	p. 303
Jean-Claude Labbé, 1981-1992	p. 305
Louis Naud, 1992 à aujourd'hui	p. 313
Les marguilliers	p. 317
Les secrétaires d'assemblées	p. 318
Les vicaires	p. 319
Les évêques	p. 320
Les ordinations	p. 321
Les bedeaux	p. 321
Les organistes	p. 321
Les ménagères	p. 321



## Avant-propos et bref historique

Avant d'aborder directement le profil des réalisations des curés et de l'administration des biens du clergé, voici un bref historique qui, espérons-le, vous aidera à mieux cerner l'évolution du terme « Fabrique » et par la même occasion, présenter une loi qui change le visage de la Fabrique.

L'origine du mot Fabrique est empruntée du latin « fabrica », qui veut dire œuvre, l'atelier de l'ouvrier et/ou de l'artiste, des artistes, « fabri officina », « fabricare », qui veut dire construire.<sup>1</sup> On peut ici constater l'importance du mot construire. On ne parle pas du tout de marguilliers et de rencontres, mais après la lecture des minutes de la Fabrique de Lorrainville on peut affirmer que l'ensemble des résolutions de cette administration entoure l'entretien et l'amélioration des édifices à caractère religieux ainsi que le bien-être des paroissiens.

Selon le site consulté, le mot Fabrique apparaît pour la première fois à l'époque de Théodose (378-395), il était employé pour signifier la construction d'une église bâtiment.<sup>2</sup> La signification de ce terme a légèrement changé avec le temps, mais son caractère religieux entourant la gestion des biens de l'église n'a pas été trop dénaturé.

Au sujet de la Fabrique plus contemporaine, les archives de la paroisse de Lorrainville débutent le 9 mars 1911.<sup>3</sup> À cette époque, il n'y a pas que les marguilliers qui gèrent les biens du clergé, les syndics et les francs-tenanciers de la paroisse sont impliqués.

À propos des Syndics : « Il y a deux sortes de syndics : les syndics des missions et les syndics des paroisses. » Les syndics sont choisis « par les résidents tenant feu et lieu », au nombre de trois, pour administrer les biens de la mission, en attendant l'érection canonique de la paroisse (après l'érection canonique, on fonctionne avec une fabrique et des marguilliers). Pour les paroisses, voici ce qu'on lit : « Les syndics élus pour administrer une répartition légale, sont choisis par les paroissiens francs-tenanciers selon les prescriptions du Droit paroissial; ils agissent au nom de la paroisse, ils prêtent le serment d'administrer fidèlement les biens de la paroisse, ils ne peuvent cependant commencer un procès, sans l'autorisation écrite de l'Ordinaire. » (L'Ordinaire, c'est l'évêque).<sup>4</sup>

*« Quand une paroisse, mission, congrégation ou société de chrétiens, de quelque dénomination que ce soit, et qui n'est pas une paroisse reconnue par la loi, désire acquérir des terrains pour emplacements d'église, de chapelle, de temple, ou de cimetière, maisons pour les prêtres, ministres, ecclésiastiques ou précepteurs religieux, et pour maisons d'école, avec les dépendances nécessaires à ces fins, cette paroisse, mission, congrégation ou société de chrétiens, peut nommer, en la manière indiquée dans l'acte de cession, un ou plusieurs syndics, auxquels et aux successeurs desquels les terrains nécessaires pour toutes les fins susdites peuvent être transférés; ces syndics, ou leurs successeurs, peuvent, à perpétuité, sous le nom qui leur est donné ainsi qu'à leur congrégation dans l'acte de cession, acquérir par achat, donation, échange ou legs, tenir et posséder les terrains ainsi acquis, et faire toutes demandes et défenses en justice pour la conservation de leurs droits en ces terrains. »*

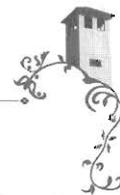
Source : <http://www.canlii.org/qc/legis/loi/l-7/20030530/tout.html> Consulté le 24 avril 2007 La définition est prise intégralement du site.

<sup>1</sup> <http://www.gaudium-et-spes.net/droit/fabrique.html> consulté le 18 avril 2007.

<sup>2</sup> <http://www.gaudium-et-spes.net/droit/fabrique.html> consulté le 18 avril 2007.

<sup>3</sup> Il est possible qu'il y ait eut des réunions avant cette date, mais elles n'ont pas été notées dans les archives. Comme le texte qui suit se veut un résumé des archives la date du 9 mars 1911 est le point de départ.

<sup>4</sup> Cette information m'a été transmise par monsieur Guy Lapierre, professeur à l'Université de Sherbrooke. Lui-même a pris la définition dans le Synode du diocèse de Sherbrooke, tenu en 1941.



À une époque plus près de nous, une importante loi concernant la formation et la composition de la Fabrique, est votée en 1965. À Lorraineville, c'est le premier janvier 1966 qu'elle entre en vigueur. Avec l'application de cette dernière loi, naît la Fabrique que l'on connaît aujourd'hui avec, en son sein, les six marguilliers, un secrétaire laïque et le prêtre curé de la paroisse comme président d'assemblée. Avant cette date, il n'y a que trois marguilliers et le prêtre occupe les doubles fonctions de président et secrétaire.

Avant de débiter le profil des réalisations de la Fabrique de Lorraineville, mentionnons que les archives ne sont pas exhaustives. Durant une longue période de 23 ans, soit de 1929 à 1952, il n'y a absolument rien de noté dans les minutes de la Fabrique.

Il est à noter que le texte rapportant les réalisations de la période 1911 à 1965 est légèrement décousu, car les rencontres sont rares et que parfois, le préambule de la réunion est plus long que le texte rapportant les résolutions. L'énumération des mois et des années peut devenir redondante, mais on ne peut plus nécessaire afin de suivre le déroulement des événements. Avec ces informations en mémoire, nous sommes prêts à nous plonger dans les Minutes de la Fabrique de Lorraineville. Les archives débutent avec la période d'Eugène Geoffroy.

Vous pourrez lire également à la suite des textes de la Fabrique sous la période de chaque curé, tous les textes tirés intégralement du registre de la paroisse, (*l'équipe de correction a donc choisi de respecter les textes intégralement, sans y apporter de modifications*) nous relatant les événements s'étant déroulés depuis la création de la paroisse. Les registres de baptêmes, mariages et sépultures débutent dès l'année 1907, alors que les missionnaires OMI sont en charge de la paroisse. Il est à noter que le premier curé officiel de Lorraineville est l'abbé Ozéas Corbeil qui ne restera en poste qu'une année, soit jusqu'à l'arrivée de l'abbé Geoffroy.

J'aimerais remercier Solange Q. Lemire ainsi que les marguilliers pour les recherches effectuées dans les archives. Je ne peux négliger le travail de Geneviève Boucher pour la relecture de ce texte ainsi que ses commentaires. Un merci également à Alpha-Témis au niveau de la correction.

Bonne lecture!

Dany Lemire



## Les missionnaires

1906-1907 : R.P. Stanislas Beaudry

1907-1908 : R.P. J. Giguère

Textes intégraux tirés des Registres sous l'abbé Giguère

### Visite Épiscopale 17 juillet 1907

Acte de la visite épiscopale dans la mission de Lorrainville desservie par les R.R.P.P. Oblats de la résidence de Ville-Marie. Narcisse Zephirin Lorrain par la grâce de Dieu et la faveur du St-Siège apostolique évêque de Pembroke. Le dix sept Juillet mil neuf cent sept, Nous nous sommes rendus à Lorrainville, nouvel essaim sortie aussi de Ville-Marie, l'automne dernier, et Nous avons confirmé soixante enfants. Cette mission, d'abord desservie par le Révérend Père Beaudry O.M.I. l'est maintenant par le Révérend Père Giguère O.M.I. qui se trouvait là pour nous recevoir. Les gens de Lorrainville n'ont rien épargné pour rendre aussi solennelle que possible la première visite épiscopale faite à leur mission. Les exercices ont eu lieu dans une salle qui sert de chapelle temporaire, et une foule nombreuse y a assisté. Dans quelques mois ces gens auront leur église à eux. Les plans sont faits, les fondations sont creusées et les travaux de construction doivent commencer incessamment. Nous prions Dieu de bénir cette œuvre et de la faire parvenir à bonne fin.

Donné à Lorrainville ce 18 juillet 1907.



R.P. Stanislas Beaudry

Copie faite par J.A. Giguère ptre



### Érection de la Confrérie des Enfants de Marie 2 mars 1908

Pembroke, 2 mars 1908

Au Révérend Père J.A. Giguère, O.M.I.

Mon Révérend Père,

Par ces présentes, je vous autorise, en votre qualité de desservant de la mission de Notre-Dame de Lourdes de Lorrainville, d'ériger la Confrérie des Enfants de Marie, dans la nd cette Mission aura été érigée en paroisse, le curé de la sus-dite paroisse.

Bien sincèrement,

Votre tout dévoué serviteur en J.C.

+ N. Z. Lorrain.

Vraie copie certifiée

Nov. 21. 1914. Signé A. Renaud ptre.vic.

*J.A. Giguère ptre.*



### Érection d'un chemin de croix 26 mars 1908

**NARCISSE-ZEPHIRIN LORRAIN**

Par la grace de Dieu et du Siège Apostolique, Evêque de Pembroke

—+—+—+—+—+—

Sur la demande à Nous faite par écrit par le Révérend Père J. A. Giguère, O.M.I. le 26 des mois de Mars 1908

Nous autorisons, en vertu d'un indult du Souverain-Pontife en date du 17 de Mai 1898 l'établissement de la dévotion du chemin de la Croix, avec tous les privilèges et indulgences y attachés, dans l'église de Notre Dame de Lundy, à Lorrainville et en vertu du même indult Nous déléguons le Rév. Père J. A. Giguère, O.M.I. ou tout autre prêtre par lui choisi à cet effet pour ériger canoniquement le Chemin de la Croix dans la susdite église et pour bénir les croix et images des stations.

Sera la présente autorisation lue immédiatement avant la cérémonie d'érection, puis conservée dans les archives de la sus-dite paroisse ainsi que l'acte d'érection.

Une copie du dit acte devra être envoyée à la secrétairerie de l'évêché.

Donné à Pembroke, ce quatrième jour du mois d'Avril de l'année mil neuf cent huit sous notre seing et sceau et le contre-seing du secrétaire du diocèse.

*N. Lorrain Evêque de Pembroke*

Par Mandement de Monseigneur,

*J. W. Amode*  
sec.

### Érection d'un Chemin de Croix 17 avril 1908

Le dix-sept Avril mil neuf cent huit nous prêtre soussigné de Ville Marie, étant dûment autorisé par sa Grandeur Monseigneur N.Z. Lorrain Evêque de Pembroke, avons béni et érigé avec les solennités prescrites les Stations du Chemin de Croix dans la mission de Lorrainville.

Ont été présents un grand nombre de fidèles de la sus-dite Mission.

Fait à Ville-Marie le 18 Avril 1908

J.A. Giguère Ptre O.M.I.



**1908-1909: R.P. Dollard Francoeur**

Textes intégraux tirés du Registre sous l'abbé Francoeur

**Établissement de la dévotion du Chemin de la Croix 9  
octobre 1908**

Elie Anicet Latulipe

Par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Évêque de  
Catenna

Et

Vicaire Apostolique du Témiscamingue

Sur la demande à Nous faite par écrit, par le révérend  
Eug. Geoffroy, curé de Lorrainville, Nous autorisons en  
vertu d'un Indult du Souverain Pontife, en date du 9 oct.  
1908, l'établissement de la dévotion du Chemin de la  
Croix, avec tous les privilèges et indulgences y attachés,  
dans la sacristie de l'église paroissiale de Lorrainville; et  
en vertu du même Indult, Nous déléguons le Rev. Eugène  
Geoffroy, Curé de Lorrainville, Pour ériger canoniquement  
le Chemin de la Croix dans la susdite sacristie et pour bénir  
les Croix et imagés les stations.



*P. J. D. Francoeur O.M.I.*

Sera la présente autorisation lue immédiatement avant la cérémonie d'érection,  
puis conserver dans les archives de la paroisse, ainsi que l'acte d'érection.

Une copie du dit acte devra être envoyée à la secrétaire de l'évêché.

Donné à Haileybury, ce 21<sup>ième</sup> jour d'octobre; de l'année mil neuf cent douze sous  
notre Srin et scrau et le contre-sring du secrétaire du diocèse.

+Elie-A. Evêque de Catenne V.A.T.

Par Mandement de Monseigneur,

St. Brosseau, Sec.

**Bénédiction du Cimetière 18 octobre 1908**

Le dix-huit octobre mil neuf cent huit nous soussigné prêtre O.M.I. étant dûment  
autorisé par Monseigneur N.Z. Lorrain Évêque de Pembroke, avons benit avec  
les solennités prescrites pro «Benedictione loci», le cimetière de la paroisse de  
Notre-Dame de Lourdes de Lorrainville; le dit cimetière a \_\_ acres de front, sur \_\_  
acres de profondeur.

Ont été présents un grand nombre de fidèles qui n'ont pu signer avec nous. Le  
prêtre desservant était présent.

P.J.D. Francoeur O.M.I.

D. Prud'homme O.M.I.

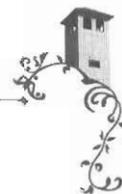
## Les curés

**1909-1910 : Ozéas Corbeil**

**1910-1929 : Eugène Geoffroy**

1911-1920

Lors de cette première rencontre, 19 mars 1911, il y a la présence des francs-tenanciers et des premiers marguilliers de la Fabrique de Lorrainville. La séance est ponctuée par le désir de contracter



une hypothèque de 15 000 \$ remboursable sur 20 ans avec un taux d'intérêt de 5%. De plus, on se procure une assurance contre le feu pour les biens de la Fabrique. L'hypothèque est acceptée le 30 avril lors d'une réunion des francs-tenanciers.

Au début du mois de juin, un important document notarié est ajouté aux notes prises lors de la rencontre. Ce dernier est signé par Avila Beauchamp. Ce document officialise l'achat du terrain de l'église, du presbytère ainsi que du cimetière.

En juillet, on assiste à l'élection de cinq syndics. Ces derniers commencent par établir les dettes réelles de la Fabrique avant de préparer un mode de répartition. La répartition est en fait une cotisation auprès des propriétaires d'immeubles de la paroisse. Ces argents servent à rembourser les dettes de la Fabrique.

En octobre de la même année, il est résolu que les bancs de l'église soient vendus 2 \$. Ce même jour, une rencontre des syndics fait le bilan des billets payés et impayés en lien avec les édifices religieux. Une fois les comptes bien établis, on vote la répartition.

À la mi-novembre, la cotisation semble avoir été fructueuse, car il est résolu de rembourser l'argent emprunté à St-Didace, même si le prêt n'est pas échu.

Au mois de décembre, on fait le bilan des dépenses occasionnées par le creusage d'un puits artésien ainsi que les frais d'installation d'une pompe sur ce dernier. Il y aura une autre répartition afin de payer ces améliorations.

Le 31 décembre 1911, madame Marie-Ange Vigneault est engagée comme organiste. Elle reçoit 1 \$ par dimanche.

Au début janvier 1912, il y a une rencontre regroupant les syndics, les marguilliers ainsi que les francs-tenanciers. Lors de cette réunion, on vote une nouvelle répartition qui ressemble beaucoup à une taxe foncière, soit au pourcentage d'évaluation des biens immobiliers. Il est établi qu'il y aura huit paiements égaux de type semi-annuel, et consécutifs avec un taux d'intérêt de 6% pour les retardataires. Plus tard, en janvier, la Fabrique contracte un prêt de 3 115 \$.

En mai, on autorise le curé à se procurer le nécessaire pour célébrer les messes de décès.

Au mois de juin, un important prêt de 30 000 \$ est contracté, le taux d'intérêt de 4.5% et le remboursement est prévu sur 30 ans.

Au cours de l'année 1913, la Fabrique répond à une demande de la Commission scolaire de Lorraineville. Dans les faits, la Fabrique cède un bout de terrain.

En avril 1914, on discute d'un possible emprunt de 10 000 \$ mais on reporte la décision à plus tard. C'est en juin que cet emprunt se concrétise, mais le montant est diminué à 6 000 \$.

Au début du mois de mai 1915, on établit les règlements concernant la salle publique de la Fabrique.

Lors de la séance de novembre, on vote le paiement de tous les arrérages des cotisations paroissiales incluant le capital et les intérêts.

Le mois suivant, on contracte un nouvel emprunt. Ce dernier s'élève à 15 000 \$ avec un taux d'intérêt de 6%. Le remboursement s'échelonne sur 30 ans.

Il est établi, au cours de l'année 1916, que le salaire du curé est de 1 200 \$ par année.

En février 1917, la Fabrique fait l'acquisition du lot 37, rang 5, canton Laverlochère.



Eug. Geoffroy & Co. Inc.



En décembre de l'année suivante, on vote une nouvelle cotisation. Cette dernière est de 0.70 \$<sup>5</sup> sur les terres et immeubles.

Au début du mois d'octobre 1920, il est résolu que le presbytère sera chauffé aux frais de la Fabrique.

#### 1921-1929

La Fabrique accepte de vendre un bout de terrain de 50 pieds par 50 pieds longeant la rue Commerciale.

En mai, on vote une nouvelle répartition pour payer le canal d'égout du presbytère, la cheminée de l'église, le clocher ainsi que des réparations à la couverture du presbytère et de la grange. En décembre, on achète une fournaise pour la cave de l'église.

En 1922, les marguilliers s'entendent sur l'achat d'une nouvelle assurance pour l'église et le presbytère. De plus, on se procure un coffre de sûreté.

En 1923, on vote un nouveau règlement concernant la location des chaises et des bancs et on envisage en ajouter de nouveaux dans l'église.

Au mois d'octobre, on vote des réparations au toit du presbytère, 1 200 \$. Ce projet s'étend sur l'année 1924 avec une demande d'autorisation à l'évêque ainsi qu'une collecte de dons.

Au début avril 1925, on aborde l'idée de construire une nouvelle salle paroissiale. Le projet est abandonné et il est résolu de modifier la grange et de refaire la toiture de cette dernière. Au mois de mai, la fournaise à bois de l'église est remplacée par une fournaise au charbon.

En février 1926, on vote la démolition de la grange pour y construire une nouvelle salle paroissiale. Durant l'été, on projette de refaire la couverture métallique de l'église qui est défectueuse. Le projet est estimé à 1100 \$. Avant d'aller plus loin dans ce projet, on demande l'autorisation de l'évêque.

C'est en 1928 que l'orgue et la chorale sont transférés dans un jubé latéral.

En avril de l'année suivante, il est résolu que le clocher soit modifié et que la couverture de l'église soit remplacée. Les bardeaux coûtent 15 \$ le carré.

#### **Marguilliers sous l'abbé Geoffroy**

Allard, Rock

Baril, Edmond

Baril, Joseph

Bellemare, Joseph

Bellemare, Hildège

Bernèche, Joseph

Bouchard, Napoléon

Brassard, Pierre

Clermont, Alphonse

Désilets, Moïse

Dumais, Jules

Gauthier, Patrick

Gélinas, Hormidas

Gélinas, Louis

Lavallée, Adolphe

Marleau, Aimé

Marseille, Wilfrid

McFadden, Henry

McFadden, Jean (John)

Mercier, Jean-Baptiste

Plante, Pierre

Rocheleau, Ovila

Roy, Horace

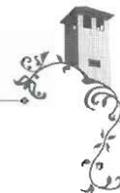
Thérien, Joseph

#### **Textes intégraux tirés du Registre sous l'abbé Geoffroy**

##### **Arrivée d'Eugène Geoffroy, curé 17 mars 1910**

*Le dix sept mars, mil neuf cent dix, avec l'autorisation et pouvoirs accordés par Monseigneur E.A. Latulipe, V.A.T. avons pris possession à titre de curé de la mission de Notre-Dame de Lourdes de Lorrainville. Monsieur l'Abbé O. Corbeil était notre prédécesseur et premier curé de la dite mission, qui auparavant avait été desservie par les Pères Missionnaires Oblats dont les principaux sont les Pères Giguère et Francoeur. Notre première habitation à notre arrivée à Lorrainville a été la maison de Monsieur Arthur Lacasse située à la partie Est du village. Le premier office solennel célébré par Monsieur l'Abbé Eug. Geoffroy a eu lieu le dimanche des*

<sup>5</sup> Ces symboles signifient par tranche de 100\$ d'évaluation.



Rameaux de l'année ci-dessus mentionnée. Le premier sermon portait sur la mission miséricordieuse du prêtre. En ce même jour eut lieu à la sacristie une convocation des syndics de la mission qui étaient Messieurs Joseph Bellehumeur, président, Thomas Larouche, Henri Courchesne, Napoléon Chaumont, Joseph Baril. A notre arrivée dans la paroisse, Monsieur l'Abbé Corbeil habitait la résidence de Joseph Baril, située dans la partie nord de notre village. Document inséré dans les archives par l'Abbé A. Renaud premier vicaire de Lorrainville

Eug. Geoffroy ptre. curé

#### Visite pastorale à Lorrainville les 23, 24, 25 juillet 1910

Elie – A. par la grâce de Dieu et du siège apostolique évêque de Catenna et vicaire apostolique du Témiscamingue. Nous sommes arrivés dans la paroisse le 22 juillet au soir. Le lendemain à 9 hres eut lieu l'entrée solennelle sous le dais. Les prêtres voisins assistaient et il y avait foule. Le village et l'église avaient été magnifiquement décorés. Nous avons donné la Ste Communion à presque toute la paroisse pendant la visite et nous avons confirmé 85 enfants. À une assemblée des syndics nous avons décidé de construire un presbytère et de terminer l'extérieur de l'église. Des soumissions seront demandées immédiatement. Il y a actuellement sur la paroisse une dette de \$17,399.

+ Elie-A. Ev. de Catenna

V.A.T.

#### Bénédictio d'une cloche 14 juin 1911

Le quatorze Juin de l'année de Notre Seigneur mil neuf cent onze, nous soussigné Elie Anicet évêque de Catenna, Vicaire apostolique du Témiscamingue avons béni une cloche pour l'église paroissiale de Notre-Dame de Lourdes de Lorrainville, du poids de 1360 livres, présentés par les paroissiens. Elle a reçu les noms de Marie, Pie, Elie, Eugène.

Ont été présents un grand nombre de fidèles et plusieurs membres du clergé. Le sermon a été donné par le R.P. Cauchon m.s.c. North Cobalt.

Fait à Lorrainville les jours et ans que dessus

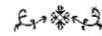
+Elie-A Ev. de Catenna V.A.T.

#### Visite pastorale à Lorrainville les 10,11, 12 juin 1913

Plusieurs voitures nous attendaient au quai de Ville-Marie et nous arrivâmes à Lorrainville le 10 au soir à 6 1/2 hres. Les paroissiens étaient à l'Eglise et nous fîmes notre entrée solennelle à 7 1/2 hres puis on entendit les confessions.

Le lendemain messe de l'évêque à 7 hres et messe chantée à 9 hres, après laquelle 182 enfants reçurent la confirmation. Les prières pour les morts eurent lieu à 3 hres et le 12 au matin après la messe de 7 hres les paroissiens vinrent recevoir la bénédiction épiscopale et nous offrirent \$76.74 pour les œuvres du Vicariat. Les exercices de la visite ont été suivis religieusement et à peu près toute la paroisse a communié.

Depuis la dernière visite pastorale on a bâti un beau presbytère avec ses dépendances qui a coûté \$7931.91, un clocher sur l'église qui a coûté \$945.000 et acheté une cloche qui a coûté \$462.00. Sous le rapport spirituel la paroisse a fait aussi de grands progrès que nous attribuons à la communion fréquente. Nous souhaitons que cette sainte pratique se fortifie de plus en plus. Il y a actuellement sur les propriétés ecclésiastiques une dette de \$31.554.46. Il faudra avant l'automne réparer



la cheminée de l'église abattue par un ouragan et lambrisser l'église à l'extérieur. Il y a suffisamment de l'argent en caisse pour cette dépense qui ne devra pas excéder \$1000.00. On a commencé sur le terrain de la fabrique la construction d'une école qui devra coûter environ \$3.000.00. On désire des religieuses pour enseigner dans cette école et nous serons heureux de nous rendre à ce désir dès que les circonstances le permettront.

+Elie-A. Ev. de Catenna V.A.T.

### **Bénédition de l'École du village 2 novembre 1913**

Le deux Novembre Mil neuf cent treize à trois heures de l'après midi après le chant des Vêpres au milieu d'un grand nombre de paroissiens nous avons béni solennellement, suivant les prescriptions du Rituel Romain, l'école de notre village et l'avons dédié et la dédions par l'acte présent à St-Joseph qui en sera le protecteur.

Eug. Geoffroy ptre curé

### **Bénédition solennelle de l'église paroissiale de Lorrainville 26 mai 1914**

Le vingt six mai mil neuf cent quatorze nous prêtre curé soussigné avons béni solennellement, avec autorisation de Mgr E.A. Latulipe V.A.T. concédée le 23 Mai 1914, et suivant les prescriptions du rituel romain, l'église paroissiale de Lorrainville sous le titre de Notre Dame de Lourdes, titre déjà donné à l'église paroissiale par Mgr N.Z. Lorrain évêque de Pembroke, lors de la fondation de la paroisse en (1907) Mil neuf cent sept \_Etaiènt présents Isidore Thérien, Maxime Plante et un grand nombre d'autres personnes. Isidore Thérien et Maxime Plante ont signé avec nous.

Isidore Thérien, Maxime Plante, Eug. Geoffroy ptre curé.

### **Arrivée des Religieuses de l'Assomption de la S.V. à Lorrainville 28 août 1914**

Le vingt huit août mil neuf cent quatorze a eu lieu l'entrée officielle des religieuses de l'Assomption de la Ste Vierge dans l'école de notre village. La prise de possession du nouveau couvent a été précédée d'une cérémonie religieuse faite à l'église avec grande solennité sous la présidence du curé actuel Eugène Geoffroy prêtre. Un grand nombre de paroissiens assistèrent à la dite cérémonie. Les Soeurs fondatrices ont pour nom Ste Valérie, supérieure, Ste Léonide assistante, et Ste Zénobie économiste et organiste de l'église paroissiale. Monsieur Wilfrid Marseille président de la commission scolaire a eu l'honneur d'introduire nos religieuses dans leur nouvelle bâtisse qui fut construite en mil huit cent quatre vingt treize par les architectes St Cyr & Marleau sous la direction des commissaires dont le président était à ce temps Monsieur Georges Jodoin. Le gouvernement provincial a bien voulu gratifier notre couvent d'un octroi de deux mille dollars. Notre couvent est dédié à St Joseph qui sera, j'en ai pleine et entière confiance le protecteur béni de cette maison.

Eug. Geoffroy ptre curé

### **Bénédition du Cimetière de N.D. de Lourdes de Lorrainville 13 septembre 1914**

Le treize Septembre mil neuf cent quatorze nous prêtre curé soussigné avec l'autorisation de Monsieur l'abbé D.A. Brousseau administrateur du Vicariat apostolique du Témiscamingue avons béni avec les solennités prescrites « Ritus benedicendi novum coemeterium per sacerdotum ab episcopo delegatum » le cimetière de la paroisse de Notre Dame de Lourdes de Lorrainville; le dit cimetière deux acres de



front sur un acre de profondeur. Ont été présents un grand nombre de fidèles dont quelques uns ont signé avec nous.

Sœur Sainte Valérie, Dame Paul Bouchard, Sœur Sainte Zénobie, Auguste Morisset, Eustache Chartrand, Eug. Geoffroy ptre curé

**Arrivée de Monsieur l'abbé Albert Renaud premier vicaire  
de Lorrainville 22 octobre 1914**

Le vingt deux octobre mil neuf cent quatorze la paroisse de Notre Dame de Lourdes de Lorrainville recevait son premier vicaire dans la personne de Monsieur l'abbé Albert Renaud. Monsieur l'abbé Renaud est né à St Paul de Joliette le huit Janvier mil huit quatre vingt neuf. Il est entré au séminaire de Joliette en mil neuf cent quatre. Les études classiques complétées il a fait sa théologie au séminaire d'Halifax chez les révérends Pères Eudistes Ordonné prêtre le vingt neuf Juin mil neuf cent quatorze.

Eug. Geoffroy ptre curé

**Première messe au Couvent St Joseph 25 novembre 1914**

Le vingt cinq novembre mil neuf cent quatorze, nous prêtre curé soussigné, avons célébré pour une première fois dans le couvent de notre paroisse le Saint Sacrifice de la messe. Etaient présentes Sœur Ste Valérie Supérieure, Sœur Ste Madeleine et Sœur Ste Zénobie Le servant de messe a été Auguste Morisset. Document inséré dans les archives par l'abbé A. Renaud ptre. Vic.

Eug. Geoffroy ptre curé

**Noces d'or d'Isidore Thérien et Sophronie Lauzon 7 juillet 1915**

Le sept Juillet mil neuf cent quinze ont été célébrées avec beaucoup de solennité les noces d'or de mariage de Isidore Thérien cultivateur de cette paroisse et de Sophronie Lauzon. Les deux Jubilaires avaient contracté mariage le vingt huit Décembre mil huit cent soixante quatre en présence du révérend Charles Champoux curé de Saint Anne des Plaines. La messe des noces d'or fut célébré par le révérend Père Beaudry, oblat de Marie Immaculée et curé de Nord Témiscamingue, ce fut a titre de premier curé de Lorrainville que cet honneur lui fut dévolu. L'instruction fut donnée par Eugène Geoffroy curé actuel de la paroisse. L'assistance était nombreuse. Six de ses filles religieuses assistaient à la cérémonie. Les heureux Jubilaires et plusieurs autres ont signé avec nous, lecture faite.

Isidore Thérien, Sophronie Lauzon, (Jubilaires), Isidore Gagnon, Anna Thérien, Joseph Thérien, Sœur Marie Clarisse, Sœur Marie Albéric, Victor Thérien, Marie Thérien, Sr. St. Pierre d'Alcantara, Agnès Thérien, Wilfrid Thérien, Ubald Thérien, Hermine Thérien, Sœur Marie Isidora, Sœur Antoine de Jésus, Sœur Eugénus, Moïse Thérien, Albina Thérien, Martine Lauzon, Odile Lauzon, Victorine Lauzon, Eugène Latour, Joseph Chartrand, Pierre Plante, Roch Allard, Edmond Baril, Marie Lavallée, Marie-Joseph Latour, Emilia Plante, Marie-Antoinette Champagne, Marie Zebée Auger, Alfred Morin, S. Beaudry o.m.i., Eug. Geoffroy ptre curé.

**Noces d'argent de Eug. Geoffroy 23 mai 1916**

Le vingt trois mai mil neuf cent seize, nous prêtre curé soussigné, au milieu d'un concours nombreux des paroissiens de Lorrainville et aussi la présence de Mgr. Latulipe évêque de Haileybury et de plusieurs prêtres de diocèse de Montréal, de Joliette, de Toronto, avons célébré nos noces d'argent sacerdotales. Le vingt trois mai au soir, à titre de réception une séance fut donnée par les élèves du couvent, sous la direction des Sœurs de l'Assomption de la Ste Vierge de Nicolet. Le vingt



quatre mai au matin une messe solennelle fut chantée par le Jubilaire accompagné des révérends père Moutet curé de St Bruno de Guigues et du père M. Cadieux supérieur de l'Institution des Sourds Muets, Mile End. Le sermon de circonstance a été dit par le Père Bernier o.m.i. supérieur du monastère de Ville-Marie. Le tout fut suivi d'un banquet au couvent St Joseph de Lorrainville. Des religieuses de Haileybury et de St Bruno de Guigues faisaient aussi partie de la fête. Etaient présents Monseigneur E.A. Latulipe, évêque de Haileybury. Messieurs Dupuis secrétaire de l'évêque - A. Renaud vicaire à la cathédrale - A. Moutet curé de St Bruno de Guigues - C. Bertin curé à St Isidore - G. Spénard curé de St Edouard de Fabre - A. Fugère curé de Fugèreville - P. Jubinville, curé de St Eugène Les révérends Pères ( Lévesque, Bernier O.en T. Les abbés Bercolo, Arsenault, Peltier, Baillargeon. Les révérends PP. Cadieux clerc de St Viateur et Saucier du Séminaire de Joliette.

Eug. Geoffroy ptre V.P

### Visite pastorale à Lorrainville les 12, 13, 14 juillet 1916

Nous arrivons le 12 à 4 hres, accompagné des Revds. Curés Bertin et Fugère et de notre secrétaire le revd. A. Dupuis. Mgr. Le vicaire général, curé de Lorrainville, quelques pères oblats et la paroisse nous attendent. Après l'entrée solennelle nous entendons les confessions. Le lendemain nous disons la messe solennelle à 7 hres et à 9 hres nous assistons à une messe solennelle après laquelle nous faisons subir l'examen de catéchisme aux enfants qui ont fait la communion solennelle depuis trois ans. Quelques enfants manquent à l'appel et plusieurs ne savent pas assez leur catéchisme.

A 3 hres nous confirmons 93 enfants et nous faisons les prières lyurgiques pour les défunts. Le 14 nous donnons nos avis à la paroisse à la messe de 9 hres et nous partons pour Ville-Marie à 3 hres.

Toute la paroisse, ou à peu près, a communie pendant la visite et les exercices ont été bien suivis.

La population est sobre et en général l'esprit religieux est vivace. Il y a pourtant de malheureuses exceptions. 9 n'ont pas accompli leur devoir pascal et quelques uns négligent trop souvent la messe du dimanche.

Nous recommandons aux parents l'éducation des enfants et la surveillance sur les amusements et les fréquentations; aux jeunes gens plus de sérieux et de soucis pour l'avenir; aux enfants l'obéissance. Qu'on s'efforce d'éliminer les derniers vestiges de blasphème.

Depuis la dernière visite les religieuses de l'Assomption ont pris la direction de la nouvelle école du village. C'est un gage de progrès pour la localité.

Les affaires matérielles ont meilleur aspect. Dans les deux dernières années on a payé sur la clette \$1600.00. Il restait pourtant sur la fabrique à la fin de 1915 une dette de \$31.105.98

+Elie.A.Ev. de Haileybury

### Visite pastorale à N.D. de Lourdes de Lorrainville les 31 mai, 1 et 2 juin 1919

Nous arrivons à 4 1/2 de l'après midi par une chaleur étouffante et après l'entrée nous entendons les confession. La paroisse est rassemblée et nous sommes accompagné de Mgr. Geoffroy V.g. curé de la paroisse, de notre chancelier A. Dupuis et des pères Francoeur et Lévesque de V. Marie.



Le lendemain, dimanche, nous prêchons à la grand messe sur les dons du St Esprit en rattachant à ce sujet les différents besoins de la paroisse. Le soir nous faisons l'examen du catéchisme qui a été bien appris et bien compris et faisons les prières liturgiques pour les défunts.

Le 2 juin à 8 1/2 nous assistons à la messe solennelle et confirmons 69 enfants. Nous visitons ensuite l'école du village et partons pour St Placide à 3 hres.

Cette visite pastorale nous a rempli de consolations. Les livres sont bien tenus et les affaires temporelles bien administrées. La dette qui était écrasante est réduite à \$20.911.46 et diminue rapidement.

Il y a de la piété et de la bonne entente dans la paroisse et les exercices de la visite pastorale ont été suivis avec le plus grand zèle.

Nous remarquons plusieurs enfants très intelligents et très bons. Nous exhortons Mgr. Le curé, les religieuses et les parents ont cultivé chez eux avec prudence et zèle la vocation au sacerdoce et à la vie religieuse

Nous exprimons le désir, qu'au mois de mai prochain, tous les bancs de l'église soient vendus à l'enchère afin de mettre plus de proportion dans l'échelle des prix.

+Elie-A.  
Ev. d'Haileybury

#### Visite pastorale les 24, 25, 26 mai 1922

Nous arrivons à 4 hres P.M. Les sœurs avec leurs élèves forment de chaque côté de la rue une haie gracieuse et vivante. La paroisse attend et nous faisons l'entrée solennelle avec les cérémonies d'usage. Le lendemain fête de l'Ascension nous disons la messe à 7 hres et à 9 1/2 hres nous assistons à la gr. Messe solennelle chantée par Mgr. Geoffroy. Le père M. Marion O.P. donne le sermon.

A 2 1/2 nous présidons l'examen du catéchisme que les enfants savent très-bien.

Le 26 à la gr. m. de 9 hres nous donnons nos avis à la paroisse. Les enfants quittent l'école trop vite. Bon nombre de jeunes gens, ne songeant qu'aux divertissements ne préparent pas leur avenir. Les noces deviennent des occasions de désordre. Les parents abdiquent trop vite et trop facilement leur autorité.

Toutefois il y a de la piété dans la paroisse et en général la population est bonne.

Les affaires temporelles sont en bon état. La dette qui excédait \$31.000 en 1916 est réduite à \$13.325.00. Nous devons ce progrès à la générosité des paroissiens et à la bonne administration du curé.

Les exercices de la visite ont été très-bien suivis et les communions nombreuses.

Le mobilier et les ornements sont en bon état. A une assemblée des marguilliers il a été décidé de peindre ou couvrir de papiers lambris l'extérieur de l'église et du presbytère.

+Elie-Anicet  
Év. d'Haileybury

#### Visite pastorale les 30,31 mai et 1<sup>er</sup> juin 1925

Nous arrivons de St Placide le 30 mai à 3 heures, accompagné de Monsieur Joseph Lachapelle curé de St Placide et du R.P. Ant Bourassa, o.m.i. Monseigneur E. Geoffroy, curé de la paroisse nous reçoit au presbytère où nous trouvons aussi Messieurs Ph. Boisvert, curé de St Isidore, et C St Louis, curé de St Eugène. Après quelques instants nous



faisons l'entrée solennelle. Il y a une grande partie de la paroisse à cet office. Nous exhortons la paroisse à bien profiter de la grâce de la visite pastorale, puis nous visitons le tabernacle et faisons ensuite la prière liturgique pour les morts.

Le 31 nous disons la messe à 7 1/2 h. A 9 1/2 h à la grand'messe nous donnons nos avis à la paroisse. Nous insistons sur la vie chrétienne individuelle, familiale et sociale et nous attirons l'attention de tous sur les avis de Mgr Latulipe de 1922 : les divertissements, les noces et la santé des enfants des écoles. Nous avons aussi un édit très sévère contre l'alcool et disons le devoir des conseillers municipaux à ce sujet.

A 2 heures nous faisons l'examen du catéchisme. Les enfants répondent bien, quelques uns très bien.

A 2 1/2 nous confirmons \_\_ enfants. Nous sommes satisfaits des finances de cette paroisse.

+Louis Rhéaume O.M.I.

+Evêque d'Haileybury.

### **Bénédictio d'une Croix de cimetière 27 mai 1927**

Le vingt sept mai mil neuf cent vingt sept, nous prêtre curé soussigné avons béni dans le cimetière de cette paroisse une nouvelle croix fabriquée par Joseph Gagnon menuisier et plantée dans le dit endroit samedi le quatorze mai courant. La bénédiction de la Croix a eu lieu le vendredi vingt sept mai \_ Témoins : Laurent Grenier sacristain et Dame Joseph Bellemare.

Eug. Geoffroy P.D. curé

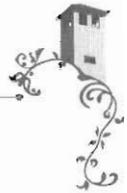
### **Visite pastorale les 16, 17, 18 juin 1928.**

Nous arrivons de St Placide vers les 3 heures P.M. le 16, accompagné de M. l'abbé Joseph Lachapelle et de notre secrétaire M. l'abbé Esdras Whissel. Plusieurs automobiles sont venues au devant de nous. Nous sommes reçu au presbytère par Mgr Eug. Geoffroy et M. l'abbé M. Bourbeau. Immédiatement après notre arrivée nous faisons l'entrée solennelle et nous demandons à la foule qui remplit l'église de bien profiter de la grâce et de l'indulgence de la visite pastorale. Le lendemain à 7 h nous disons la messe et communions un très grand nombre de paroissiens. A 9.30h. à la grand'messe nous faisons nos avis à la paroisse. Nous insistons sur l'union entre les paroissiens aux points de vue, municipal, scolaire et paroissial. Nous attirons leur attention sur certains écarts de vie : les modes immorales, les danses inconvenables, les fréquentations sans surveillance, les cinémas pervers, les courses prolongées, dispendieuses, en dehors de toute surveillance, en automobile, le parjure, le blasphème, le désintéressement dans les affaires et les contrats, et les mauvais journaux. Après la messe nous portons le S. Sacrement pendant la procession, lisons l'acte de consécration au Sacré-Coeur et les litanies. A la fin de cette cérémonie nous recevons les paroissiens à la balustrade. Dans l'après midi à 3 h. il y a examen du catéchisme et la prière pour les morts. Les enfants possèdent très bien leur catéchisme. Le lendemain à 7 h nous disons la messe : nous donnons encore bien des communions. A 9 h. il y a messe de confirmation, bénédiction de la source qui fournit l'eau au village et confirmation de deux enfants.

Nous avons visité les malades de la paroisse. Nous demandons à Mgr le curé de voir à établir la Propagation de la Foi par dizaines et à maintenir et rendre plus prospère les cercles d'agriculteurs et l'union des cultivateurs. Je voudrais aussi une entente pratique en vue de faire quelque chose à l'église qui a besoin de réparations. Les marguilliers n'ont point de plan bien muri : il faudra leur en faire un. J'ai été très content de l'esprit religieux de la population pendant la visite pastorale.

+Louis Rhéaume

Ev. d' H.



### 1929-1952 : Joseph Gauvin

Textes intégraux tirés du Registre sous l'Abbé Gauvin

#### Communion Solennelle le 28 mai 1931

Léon Latour, 10 ans  
 Émilien Rocheleau, 11 ans  
 Antoine Loïselle, 10 ans  
 Fabien Marleau, 12 ans  
 Arcade Plante, 10 ans  
 Michel Champagne, 11 ans  
 Maurice Bergeron, 10 ans  
 Jean Chs. Lemoyne, 12 ans  
 Sylva Lalonde, 10 ans  
 George Étienne Thérien, 10 ans  
 Gérard Caron, 13 ans  
 Noël Gagnon, 12 ans  
 Marcel Jolette, 12 ans  
 Benoît McFadden, 11 ans  
 Alphonse Baril, 13 ans  
 Prosper Lasalle, 13 ans  
 Jean Jolette, 13 ans  
 Sébastien Boucher, 11 ans  
 Omer Désilets, 12 ans  
 Roméo Lapierre, 15 ans  
 Albert Lefèvre, 17 ans  
 Juliette Richard, 10 ans

Juliette Boutin, 11 ans  
 Jeanne Talbot, 10 ans  
 Anifa Labelle, 10 ans  
 Gilberte Bellehumeur, 10ans  
 Antoinette Jodoin, 11ans  
 Jeanne D'Arc Laverdière, 11 ans  
 Yvette Gauthier, 11 ans  
 Marie Reine Doire, 11 ans  
 Évelyne Lacarte, 10 ans  
 Germaine Rocheleau, 12 ans  
 Lucienne Giroux, 12 ans  
 Noëla Gélinas, 12 ans  
 Rosette LaSalle, 11 ans  
 Thérèse Desjardins, 11 ans  
 Raymonde Lapierre, 14 ans  
 Andréa Germain, 12 ans  
 Simonne Payette, 12 ans  
 Eugénie Laverdière, 13 ans  
 Marie Rose Courchesne, 11 ans  
 Yolande Lasalle, 13 ans  
 Edna Paul, 13 ans  
 Marie Ange Barrette, 11ans.

#### Visite pastorale les 11, 12 et 13 juin 1931



*Joseph Gauvin*

Nous arrivons ici de Haileybury vers les 3 h.30m. le 11 accompagné de notre secrétaire M. l'abbé A. Latontaine et de plusieurs automobiles venues à notre rencontre à Ville Marie. Nous sommes reçu au Presbytère par M. le curé Joseph. Gauvin et MM. les abbés Ant. St Louis et Rosaire Letendre : une grande population entoure les presbytère et l'église et tout le village est décoré comme aux jours de grande fête. Nous faisons immédiatement l'entrée solennelle, puis nous donnons des avis et la bénédiction du T.S.S. Notre exhortation à la foule qui remplit cette grande église consiste à demander d'être fidèle à la grâce qui leur est offerte en une belle occasion, à les pousser vers le confessional et la Ste Table, à prier les uns pour les autres et pour toute la paroisse. Après cette cérémonie on a entendu les confessions ainsi que le soir 7h.30. m. Le lendemain un très grand nombre de paroiss. Toute la paroisse est venue communier. A la grand'messe nous avons fait nos remarques à la paroisse; nous avons insisté sur l'épargne comme moyen de refaire la force morale et la visibilité dans la société contemporaine : il y a une tendance à regarder du côté de l'Etat comme vers une institution de charité chargée de résoudre toutes les diffi-

cultés que l'initiative privée ou organisée devrait résoudre, cette tendance, il me semble, porte au rejet des responsabilités personnelles, à l'anémie, à la mauvaise



humeur, tous les paresseux et les imprévoyants; autre tendance se trouve dans la façon dont on expédie son travail au mépris de la justice et dont on perd son temps aux heures de loisirs; autre tendance, l'indiscipline c'est-à-dire le fait qu'advenant une difficulté à vaincre les énergies se divisent et se dépensent en discussions furieuses d'où le ovuci du bien commun est absent; autre tendance, c'est la facilité de se porter en foule vers les amusements commercialisés; autre tendance la religion ne tient plus la place d'honneur qu'elle avait dans notre peuple : vérités spéculatives sans répercussions dans les consciences. Donc : soyons charitables, élevons bien les enfants dans la crainte de Dieu et l'autorité constituée, que nos amusements soient chrétiens, que nous pratiquons notre religion.

J'ai demandé à la paroisse comme d'ailleurs en 1928, que l'on fasse des réparations à l'église. Ceci est urgent.

J'ai constaté avec un bonheur extrême la piété et le sens catholique dans cette population : on était anxieux de suivre les exercices de la visite et on s'est porté en foule à toutes les cérémonies même le dernier matin. Il y a eu un grand nombre de communions. Les enfants ont bien répondu au catéchisme parce que bien préparés.

Je félicite donc M. le curé du succès spirituel que son zèle éclairé sait obtenir de Dieu et de la bonne volonté de cette chrétienne population.

+Louis Rhéaume, o.m.i. Evêque d'Haileybury.

### **Communion Solennelle le 8 juin 1933**

Steven Rheault, 12 ans  
Wilfrid Ladouceur, 11 ans  
Henri Ladouceur, 10 ans  
Jean Beaudry, 10 ans  
Raymond Lapierre, 13 ans  
Raoul Barrette, 12 ans  
Albert Jolette, 11 ans  
Étienne Descôteaux, 12 ans  
Maurice Jolette, 12 ans  
Léone Houle, 11 ans  
André Jolette, 11 ans  
Omer Brassard, 12 ans  
Chs. Hector Labelle, 11 ans  
Jean- Marie Rocheleau, 12 ans  
Léo Lacasse, 11 ans  
Thomas Beaulieu, 12 ans  
Constantin Bordeleau, 12 ans  
Adélarde Nadeau, 12 ans  
Lucien Giroux, 11 ans  
Camille Barrette, 11 ans  
Maurice Baril, 13 ans  
Armand Gélinas, 12 ans  
Fernand Grenier, 11 ans  
Irène Dubé, 14 ans  
Marie-Rose Dubé, 10 ans  
Reina Guimond, 10 ans  
Clarisse Thérien, 10 ans

Fleurange Baril, 11 ans  
Yvette Grenier, 11 ans  
Irène Meilleurs, 11 ans  
Rita Bond, 11 ans  
Thérèse Clermont, 10 ans  
Laurette Bourgouin, 11 ans  
Juliette Baril, 12 ans  
Emilienne Payette, 11 ans  
Juliette Desjardins, 11 ans  
Simone Trudel, 11 ans  
Edourdina Trudel, 10 ans  
Lucienne Boutin, 10 ans  
Simone Talbot, 10 ans  
Rosa Gélinas, 11 ans  
Simone Brassard, 11 ans  
Rosita Brassard, 10 ans  
Jeanne d'Arc Barrette, 11 ans  
Jeanne d'Arc McFadden, 10 ans  
Marguerite Boucher, 13 ans  
Lucille Coutu, 11 ans  
Juliette Jolette, 11 ans  
Rita Renaud, 11 ans  
Gilberte Jolette, 12 ans  
Georgette Baril, 11 ans  
Claire Champagne, 11 ans  
Gabrielle Boivin, 10 ans  
Colombe Boivin, 11 ans.



### Communion Solennelle le 8 juin 1934

Réal Boucher, 11 ans  
 Paul Rocheleau, 10 ans  
 Gérard Rocheleau, 12 ans  
 Rémi Trudel, 10 ans  
 Anicet Grenier, 12 ans  
 Gilbert Jolette, 11 ans  
 Maurice Dénommmé, 12ans  
 Rolland Jolette, 11 ans  
 Henri St Pierre, 11 ans  
 P.Emile Latraverse, 11ans  
 Jules Bordeleau, 12 ans  
 Yves Bellisle, 13 ans  
 Aristide LaSalle, 12 ans  
 Eugène Beaulieu, 12 ans  
 Germain Descôteaux, 12 ans  
 Alcide Paul, 13 ans

Anita Descôteaux, 10 ans  
 Edwilda Frappier, 11 ans  
 Jacqueline Baril, 10 ans  
 Suzanne Bordeleau, 10 ans  
 Marie Marthe Desjardins, 10 ans  
 Rita Mercier, 11 ans  
 Aline Lacasse, 11 ans  
 Jeanne D'Arc Dénommmée, 11 ans  
 Horiance Bellisle, 11 ans  
 Simone Caya, 10 ans  
 Gisèle Bellehumeur, 12 ans  
 Jeanne Desjardins, 10 ans  
 Irène Baril, 10 ans  
 Albertine Gélineau, 12 ans  
 Jeanne D'Arc Mélançon, 12 ans.

### Communion Solennelle le 28 juin 1935

Théodore Nadeau, 13 ans  
 Félicien Gauthier, 11 ans  
 Émile Bureau, 11 ans  
 J-Chs. Marseille, 11 ans  
 Alcide Boucher, 11 ans  
 Ubald Gélinas, 11 ans  
 Hervé Gélinas, 12 ans  
 Marcel Talbot, 11 ans  
 Geoffroy Bordeleau, 11 ans  
 Albert Mercier, 11 ans  
 Fidèle Baril, 10 ans  
 Donatien Baril, 13 ans  
 Lucien LaSalle, 11 ans  
 Jean Mercier, 11 ans  
 Marcel Barrette, 11 ans  
 Rémi Paul, 12 ans  
 Chs Ed Thérien, 10 ans  
 Aurèle Bellehumeur, 11 ans  
 Rolland Latraverse, 10 ans

Lucien Froment, 10 ans  
 Gaston Rheault, 11 ans  
 Armand Giroux, 12 ans  
 Estelle Courchesne, 11 ans  
 Marie Ange Courchesne, 12 ans  
 Magella Laverdière, 11 ans  
 Eveline Meilleur, 11 ans  
 Cécile Bond, 11 ans  
 Florence Beaulieu, 11 ans  
 Jeannette Payette, 11 ans  
 Victorine Gauthier, 11 ans  
 Yvette Jolette, 10 ans  
 Desneiges Girard, 13 ans  
 Lucille Dupuis, 11 ans  
 Gisèle Baribeau, 11 ans  
 Brigitte Descôteaux, 10 ans  
 Marie Jeanne Miljour, \_\_ ans  
 Emilienne Nadeau, 11 ans  
 Julienne Nadeau, 11 ans.



**Communion Solennelle le 27 mai 1937**

Marcelin Baril, 11 ans  
Réal Bellehumeur, 12 ans  
Marcel Dubois, 11 ans  
Rolland Rocheleau, 11 ans  
Gérald Guimond, 11 ans  
Florian Guimond, 13 ans  
Léopold Gélinas, 12 ans  
Conrad Gélinas, 11 ans  
Arcade Bordeleau, 12 ans  
Réal Paul, 12 ans  
Alfred Baril, 12 ans  
Emilien Champagne, 10 ans  
Jean Paul Champagne, 13 ans  
Paul Albert Guindon, 11 ans  
Rémi Descôteaux, 11 ans  
Rolland Baril, 11 ans  
Eugène Payette, 12 ans  
Maxime Rocheleau, 11 ans  
Ulric Jollette, 11 ans  
Lévis Baribeau, 13 ans  
Richard Labelle, 13 ans  
Léa Jollette, 13 ans  
Réal Laforest, 12 ans  
C Edouard McFadden, 11 ans  
Lionel Berneche, 12 ans  
Berthe Talbot, 11 ans  
Émilienne Gauthier, 11 ans

Cécile Gélinau, 12 ans  
Antonine Thérien, 11 ans  
Thérèse Miljour, 11 ans  
Thérèse Frappier, 12 ans  
Rollande Jodoin, 10 ans  
Laurette Bureau, 11 ans  
Huguette Desjardins, 11 ans  
Rollande Barrette, 11 ans  
Simone Baril, 12 ans  
Thérèse Jollette, 11 ans  
Germaine Coutu, 12 ans  
Estelle Jollette, 12 ans  
Thérèse Dénommmé, 12 ans  
Germaine Baril, 11 ans  
Jeannette Courchesne, 11 ans  
Marcel Champagne, 11 ans  
Jeanne d'Arc Jollette, 11 ans  
Laurette Paul, 11 ans  
Jeanne D'Arc Mercier, 11 ans  
Solange Lefebvre, 11 ans  
Georgette Giroux, 11 ans  
Henriette Bond, 11 ans  
Jeanne d'Arc Desrochers, 12 ans  
Fernande Gauthier, 12 ans  
Cécile Dubé, 11 ans  
Laurette Robineau, 12 ans.

**Communion Solennelle le 2 juin 1939**

Rolland Baril, 11 ans  
Oscar Grenier, 12 ans  
Ernest Coutu, 11 ans  
Jean Rocheleau, 13 ans  
Jean Paul Cormier, 11 ans  
Anicet Baril, 12 ans  
Victor Beauchamp, 13 ans  
Émile Descôteaux, 12 ans  
Gérard Jollette, 11 ans  
Rolland Barrette, 11 ans  
Isidore Renaud, 11 ans  
Florent Dénommmé, 12 ans  
Lionel Meilleur, 13 ans  
Bernadin Boucher, 13 ans  
Jérôme McFadden, 12 ans  
Lucille Baril, 11 ans  
Florence Dupuis, 11 ans  
Yvette Courchesne, 11 ans  
Thérèse Tessier, 11 ans  
Anita Lefebvre, 12 ans

Fernande Jollette, 12 ans  
M Anne Cormier, 11 ans  
Monique Clermont, 11 ans  
Lucille Berneche, 12 ans  
Tita Beaubien, 11 ans  
Gilberte Brassard, 12 ans  
Alberte LaSalle, 12 ans  
Béatrix Jollette, 12 ans  
M Ange Rocheleau, 12 ans  
Florete Dupuis, 12 ans  
Blanche McFadden, 10 ans  
Jeanne Descôteaux, 11 ans  
Rita Labelle, 12 ans  
Clairette Paquette, 11 ans  
Gyselle Payette, 13 ans  
Fernande Lemoyne, 12 ans  
Simone Boutin, 13 ans  
Noëla Beaubien, 12 ans  
Rita Bellehumeur, 12 ans  
Georgette Lasalle, 13 ans.



### Communion Solennelle le 23 mai 1940

Conrad Courchesne, 10 ans  
 Jean Desjardins, 11 ans  
 Philippe Beaulieu, 13 ans  
 Conrad Dubois, 12 ans  
 Gérard LaSalle, 12 ans  
 Maurice Tessier, 10 ans  
 Normand Rocheleau, 12 ans  
 Aurèle Jollette, 12 ans  
 P Emile Bellehumeur, 11 ans  
 Réal Payette, 13 ans  
 Léon Trudel, 14 ans  
 Rita Champagne, 11 ans  
 Colette Latraverse, 13 ans  
 Florence Giroux, 12 ans

Lucie Dubois, 11 ans  
 Lucille Boutin, 12 ans  
 Hélène Cormier, 11 ans  
 Lucille Hurtubise, 11 ans  
 Monique Jollette, 11 ans  
 Suzanne Baril, 11 ans  
 Simone Gauthier, 12 ans  
 Clairette Guimond, 12 ans  
 Rollande Baril, 12 ans  
 Rita Robineau, 13 ans  
 M. Jeanne Cormier, 12 ans  
 Thérèse Desjardins, 12 ans  
 Florence Baril, 13 ans  
 Yvette Baribeau, 13 ans.

### Communion Solennelle le 1<sup>er</sup> Juin 1941

Bernard Gélinas, 12 ans  
 Julien Gélinas, 13 ans  
 Vital Boucher, 11 ans  
 George Berneche, 12 ans  
 André Champagne, 10 ans  
 Jean Paul Barrette, 11 ans  
 Aurèle Barrette, 12 ans  
 Eugène Rocheleau, 11 ans  
 Léo Robineau, 12 ans  
 Marcel Descôteaux, 11 ans  
 Gaétan Desjardins, 10 ans  
 Gilles Bellehumeur, 13 ans  
 Arthur Paquette, 11 ans  
 Bruno Trudel, 13 ans  
 Alcide Baril, 11 ans  
 Lucien Barrette, 12 ans  
 Lionel Gauthier, 13 ans  
 Bernadin Roy, 11 ans

Léo Boucher, 13 ans  
 Gilles Bellehumeur, 13 ans  
 Lucien Bernêche, 12 ans  
 Lucien Beauchamp, 13 ans  
 Estelle Bellemare, 11 ans  
 Rita Boutin, 11 ans  
 Angéline Gauthier, 11 ans  
 Rollande Lemire, 13 ans  
 Lucienne Meilleur, 13 ans  
 Solange Jollette, 12 ans  
 Laurette McFadden, 10 ans  
 Estelle Barrette, 11 ans  
 Rollande Laverdière, 13 ans  
 Yolande Laverdière, 12 ans  
 Mariette Bordeleau, 11 ans  
 Jacqueline Baribeau, 13 ans  
 Jacqueline Jollette, 13 ans  
 Simea Payette, 13 ans.

### Communion Solennelle le 5 juin 1942

Jean Bordeleau, 12 ans  
 Richemond Roy, 11 ans  
 Paul Emile Baril, 12 ans  
 Eddy Courchesne, 12 ans  
 Réal Jodoin, 13 ans  
 Jean Paul Baril, 10 ans  
 Étienne Baribeau, 12 ans  
 Laurent Lepage, 11 ans  
 Raymond Bellehumeur, 12 ans  
 Marcel Baril, 11 ans  
 Steven McFadden, 11 ans  
 Eugène Nadeau, 13 ans  
 Fernand Bureau, 13 ans  
 Ovide Labelle, 12 ans  
 Gérald Baril, 13 ans

Joseph Rocheleau, 13 ans  
 Albert Bond, 14 ans  
 Joseph Mercier, 14 ans  
 Moïse Girard, 12 ans  
 Lucille Robineau, 11 ans  
 Rachel Hurtubise, 10 ans  
 Yvette Talbot, 11 ans  
 Alberte Baril, 10 ans  
 Huguette Baril, 11 ans  
 Thérèse Laverdière, 11 ans  
 Élixa Richard, 12 ans  
 Cécile Pelletier, 12 ans  
 Lucille Baril, 11 ans  
 Monique Bellemare, 11 ans  
 Cécile Cormier, 12 ans



Lucienne Talbot, 13 ans  
Huguette Dupuis, 12 ans  
Yvette Laliberté, 12 ans  
Estelle McFadden, 12 ans  
Anita Courchesne, 11 ans  
Rose Alma Perron, 12 ans  
Carmelle Bureau, 12 ans  
Eugénie Boucher, 11 ans

Thérèse Rocheleau, 12 ans  
Colette Bordeleau, 13 ans  
Anne Rose Rocheleau, 14 ans  
Violet Jetté, 13 ans  
Florine Baril, 13 ans  
Yvette Baril, \_ ans  
Lucia Trudel, 13 ans  
Madeleine Girard, 14 ans

**Communion Solennelle le 4 juin 1943**

Florian Barrette, 10 ans  
Ernest Perron, 11 ans  
Gilles Laverdière, 12 ans  
Marcelin LaSalle, 12 ans  
Firmin Bellemare, 11 ans  
Léonard Gélinas, 13 ans  
Jacques Baril, 11 ans  
Aurèle Trudel, 11 ans  
Eugène Baril, 11 ans  
Rémi Baril, 12 ans  
Jean Paul Descoteaux, 11 ans  
Jacques Jolette, 12 ans  
Aurèle Payette, 13 ans  
Léandre Barrette, 12 ans  
Gérard Lefebvre, 13 ans  
Marcel Gauthier, 13 ans

Henri Brassard, 12 ans  
Florianne Barrette, 12 ans  
Mathilda Riopel, 11 ans  
Armande Baril, 11 ans  
Gilberte Rocheleau, 12 ans  
Ida Rocheleau, 12 ans  
Thérèse Gauthier, 11 ans  
Jeannine Thérien, 12 ans  
Germaine Cormier, 11 ans  
Fernande Berneche, 11 ans  
Jeannine McFadden, 11 ans  
Huguette Bellehumeur, 11 ans  
Simone Meilleur, 13 ans  
Pauline Descoteaux, 12 ans  
Carmen Chabot, 14 ans.

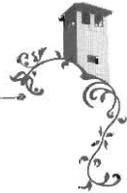
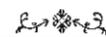
**Communion Solennelle le 20 mai 1944**

Albert Talbot, 11 ans  
Yval Barrette, 11 ans  
Jacques Grenon, 11 ans  
Gérard Boutin, 12 ans  
Ghislain Barrette, 13 ans  
André Bordeleau, 11 ans  
Jacques Brassard, 11 ans  
Philippe Barrette, 12 ans  
Bruno Poulin, 11 ans  
Aurèle Mercier, 12 ans  
Roger Bordeleau, 13 ans  
Jean Guy Payette, 12 ans  
Gilles Dupuis, 12 ans  
Georges Bureau, 12 ans  
Jean Claude Lepage, 11 ans  
Salomon Poulin, 13 ans  
Émile Lemire, 13 ans  
Jean Claude Vaillant, 12 ans  
Arthur Jolette, 14 ans

Cécile Rocheleau, 11 ans  
Carmen Gauthier, 12 ans  
Monique Roy, 11 ans  
Jeannine Breault, 10 ans  
Pauline Meilleur, 12 ans  
Marcel Bellehumeur, 12 ans  
Gilberte Baril, 11 ans  
Rita Rocheleau, 11 ans  
Rita Courchesne, 12 ans  
Lauraine Barrette, 12 ans  
Alette Bordeleau, 12 ans  
Jeannine Rocheleau, 11 ans  
Gysèle Bordeleau, 12 ans  
Noëlla Baril, 10 ans  
Cécile Richard, 13 ans  
Dorothee Doire, 12 ans  
Georgette Boucher, 13 ans  
Juliette Descoteaux, 11 ans

Tous reçus du Scapulaire du Mont Carmel le 19 mai 1944.

J. Gauvin ptre.



### Communion Solennelle le 18 mai 1946

Hervé Payette, 13 ans  
 Gilbert Baril, 11 ans  
 Roger Barrette, 12 ans  
 Aimée Barrette, 13 ans  
 Réal Baril, 14 ans  
 Alcide Lemire, 14 ans  
 Louis Baril, 15 ans  
 Normand Dupuis, 12 ans  
 Goddfroy Beaulieu, 13 ans  
 Roger Richard, 14 ans  
 Léo Bond, 15 ans  
 Yvan Bellehumeur, 12 ans  
 Henri Thérien, 13 ans  
 Raymond Rocheleau, 14 ans  
 Yvan Pitre, 14 ans  
 Gérald Vaillant, 13 ans  
 Gysèle Dubé, 12 ans

Gilliane Bellemare, 12 ans  
 Jeannine Jodoin, 13 ans  
 Marcelle Baril, 12 ans  
 Nicole Lacasse, 12 ans  
 Jeannine Bureau, 12 ans  
 Julienne Richard, 12 ans  
 M Paule Courchesne, 12 ans  
 Françoise Bellehumeur, 13 ans  
 Françoise La Salle, 14 ans  
 Lorraine Descoteaux, 11 ans  
 Solange Labelle, 13 ans  
 Jacqueline Robineau, 14 ans  
 M Paule Barrette, 12 ans  
 Laurent Gélinas, 12 ans  
 Ghyslaine Rocheleau, 12 ans  
 Marie Rocheleau, 12 ans  
 Monique Cormier, 12 ans

Tous reçus du Scapulaire du Mont Carmel.

### Communion Solennelle le 22 mai 1947

Claude Rocheleau, 12 ans  
 Ubald Riopel, 12 ans  
 Roger Lemire, 14 ans  
 Rolland Talbot, 12 ans  
 Cyrille Boutin, 12 ans  
 Prosper Jolette, 12 ans  
 Conrad McFadden, 12 ans  
 Léo Rocheleau, 13 ans  
 Lévis Boucher, 12 ans  
 Gilbert Thérien, 11 ans  
 Gaston Baril, 12 ans  
 Aurèle Baril, 13 ans  
 André Laverdière, 13 ans  
 Réjean Thérien, 13 ans  
 Paul Émile Bernèche, 13 ans  
 Gérald Boucher, 14 ans  
 Clémence Meilleur, 12 ans  
 Lucille Rocheleau, 11 ans

Lucienne Jolette, 13 ans  
 Lisette Grenon, 11 ans  
 M Anne Lepage, 12 ans  
 Marsola Courchesne, 11 ans  
 Fernande Rocheleau, 12 ans  
 Denise Descoteaux, 11 ans  
 Brigitte Baril, 13 ans  
 Mariette Bellehumeur, 11 ans  
 Jeannine Baril, 11 ans  
 Carmen Mercier, 12 ans  
 Pauline Bordeleau, 13 ans  
 Thérèse Labelle, 13 ans  
 Gisèle Lemire, 13 ans  
 Thérèse Doire, 13 ans  
 Jacqueline Dubé, 13 ans  
 Jacqueline Meilleur, 14 ans  
 Fleurette Barrette, 13 ans  
 Marielle Baril, 13 ans

Tous reçus du Scapulaire du Mont Carmel.

### Communion Solennelle le 18 mai 1949

Gérald Doire, 12 ans  
 Émile Gélinas, 13 ans  
 Normand Gélinas, 11 ans  
 Jacques Cormier, 12 ans  
 Luc Barrette, 13 ans  
 Robert Cormier, 13 ans  
 Michel Laverdière, 13 ans  
 René Jolette, 13 ans

Antonio Baril, 12 ans  
 Jean Paul Labelle, 14 ans  
 Jean Marie Beaulieu, 14 ans  
 René Bernèche, 12 ans  
 Ghislain Bellehumeur, 11 ans  
 Ghislain Jodoin, 13 ans  
 Paul Boucher, 13 ans  
 Martial Bellemare, 13 ans



Roger Baril, 13 ans  
Marcel Mirault, 12 ans  
Donald Manseau, 12 ans  
Raymond Coutu, 13 ans  
André Bellehumeur, 14 ans  
Lucien Bordeleau, 13 ans  
Jasmin Barrette, 12 ans  
Jacques Barrette, 13 ans  
Venant Doire, 14 ans  
Laurin Barrette, 11 ans  
Marcel Arpin, 14 ans  
Gilbert Pitre, 13 ans  
Robert Baril, 13 ans  
Urgel Paquet, 13 ans  
Roger Poirier, 14 ans  
Ghislain Vaillant, 12 ans  
Claude Dubé, 12 ans  
Noël Descôteaux, 11 ans  
Gérald Barrette, 14 ans  
Roland Breault, 13 ans  
Jacques Doire, 13 ans  
Roger Bellemare, 13 ans  
Jean Guy Bond, 15 ans  
Ange Albert Baril, 14 ans  
Alcide Dubé, 13 ans  
Anita Rocheleau, 12 ans  
Jacqueline Richard, 11 ans  
Marie Rose Baril, 11 ans  
Rita McFadden, 12 ans  
Raymonde Frappier, 13 ans

Gisèle Coutu, 12 ans  
Mirette Lacasse, 12 ans  
Jacqueline Lepage, 12 ans  
Marie Paule Gauthier, 13 ans  
Monique Laverdière, 13 ans  
Suzelle Poirier, 12 ans  
Marielle Lemire, 14 ans  
Rose Eva Roy, 13 ans  
Thérèse Dorval, 15 ans  
Auréa Mercier, 13 ans  
Thérèse Gélinas, 13 ans  
Denise Cormier, 12 ans  
Florence Barrette, 11 ans  
Marie Anne Payette, 13 ans  
Isabelle Riopel, 13 ans  
Michelle Chabot, 14 ans  
Charlotte Lacasse, 13 ans  
Yvette Baril, 12 ans  
Ghislaine Baril, 14 ans  
Marcella Roy, 15 ans  
Monique Lafond, 12 ans  
Jacqueline Gauthier, 15 ans  
Huguette Vaillant, 14 ans  
Jeannine Bernèche, 13 ans  
Ghislaine Labelle, 12 ans  
Desanges Bellemare, 12 ans  
Thérèse Baril, 12 ans  
Marie Rose Jolette, 13 ans  
Cécile Lachapelle, 11 ans

Tous reçus du Scapulaire du Mont Carmel le 17 mai 1949.  
J Gauvin ptre.

**Communion Solennelle le 12 mai 1951**

Gaston Barrette, 14 ans  
Jean Bellemare, 13 ans  
Firmin Bernèche, 13 ans  
Henri Bordeleau, 14 ans  
Henri Dorval, 13 ans  
André Dubois, 13 ans  
Gérald Jolette, 14 ans  
Gérald Rocheleau, 12 ans  
Rémi Rocheleau, 11 ans  
Christianne Barrette, 12 ans  
Diane Barrette, 12 ans

Gilberte Baril, 13 ans  
Céline Baril, 13 ans  
Françoise Bellemare, 11 ans  
Lucelle Brault, 13 ans  
Georgette Cormier, 11 ans  
Michelle Gélinas, 11 ans  
Huguette Gauthier, 12 ans  
Gilberte McFadden, 12 ans  
Huguette Payette, 12 ans  
Denise Roy, 12 ans

Tous reçus du Scapulaire du Mont Carmel le 11 mai 1951.

Noël Gauthier ptre vic.



### 1952-1953 : Alphonse Dupuis

Le début de l'année 1952 est ponctué par quelques achats, dont un réfrigérateur pour la salle municipale.

Une résolution du mois de septembre amène l'idée de construire un égout en commun avec quelques paroissiens résidants près des terres de la Fabrique.

En octobre, les marguilliers projettent réparer et nettoyer le presbytère et l'église. Les dépenses sont évaluées entre 12 000 \$ et 15 000 \$. Pour ce faire, un emprunt est prévu. Avant d'aller plus loin, on demande l'accord des francs-tenanciers. L'autorisation sera accordée.

À la fin du mois de novembre, la paroisse accueille un nouveau prêtre monsieur l'abbé Louis-Charles Côté.

*Alphonse Dupuis P.O. curé.*

### 1952-1963 : Louis-Charles Côté

Lors des mois de février et de mai, deux soumissions sont acceptées, une de 3 400 \$ de John David pour la peinture et une seconde de 1 600 \$ par Dominique Dénommée, pour le béton et la réfection des marches.

En 1954, un important contrat de peinture, frôlant les 2 000 \$, est donné à Alcide Pellerin de Guigues. Monsieur Pellerin doit peindre la toiture et le clocher de l'église ainsi que le presbytère.

1955 : On constate qu'un terrain cédé, il y a près de 50 ans, à la Commission Scolaire, ne dispose pas d'acte notarié. On remédie à la situation en signant un contrat devant notaire.

En octobre, on donne 950 \$ à Jolette et Mercier pour qu'ils isolent la salle paroissiale.

En février 1957, on constate qu'il va manquer de charbon pour terminer la saison froide. Vu les moyens limités de la Fabrique de l'époque, un emprunt temporaire de 1000 \$ est contracté afin d'acheter un wagon de charbon. À la fin de cette année, 500 \$ sont investis pour l'embellissement et des réparations au maître hôtel.

Au cours du mois de mars 1958, le commissaire d'école propose de construire une école centrale à l'endroit de la salle paroissiale. Les marguilliers acceptent et vendent le terrain pour la modique somme de 1 \$. Par contre, les frais de transport de la dite salle reviennent à la Commission scolaire. Monsieur Émile Jolette obtient le contrat de déménagement.

En décembre 1961, on aborde l'idée de construire un charnier pour entreposer les corps, lors de la saison froide.

Au cours de l'année 1962, quelques réparations sont effectuées sur le presbytère.

En janvier 1963, une des dernières résolutions de la Fabrique, sous monsieur Côté, est de changer la fournaise de l'église, vieille de 22 ans. Une fournaise à l'huile, évaluée à 3 500 \$, est achetée.



*Louis-Charles Côté p.p.*



C'est en août 1963 que le curé Côté quitte la paroisse pour Rouyn-Noranda. Afin de faciliter l'arrivée du prêtre Goulet, la Fabrique de Lorrainville achète les meubles du presbytère.

**Marguilliers sous l'abbé Côté**

Baril, Albert	Coutu, Émile	Jolette, Gustave
Baril, Isidore	Doire, Sylvio	Lafond, Sylvio
Barrette, Joseph	Dupuis, Anicet	Lafond, Wilfrid
Boucher, Anaclet	Gélinas, Adonias	Rocheleau, Louis
Chartier, Emmanuel	Girard, Delphis	Roy, Léon
Cormier, Rosaire	Jolette, Edmond	

**Texte intégral tiré du Registre sous l'Abbé Côté**

**Communion Solennelle le 8 juin 1958**

Baril, Violette	Jolette, AndréeLaverdière, Lise
McFadden, Marie-Paule	Rocheleau, Louis-Paul
Bellemare, Huguette	Jolette, Roger
Barrette, Suzanne	Marseille, Ghislain
Gauthier, Idelle	Boucher, Gérald
Bellemare, Colette	Gauthier, Gilles
Guimond, Micheline	Guimont, Robert
Vaillant, Ginette	Riopel, Luc
Baril, Yvonne	Boucher, Réjean
Roy, Réjeanne	Therrien, Fernand
Lacasse, Marie-Line	Lafond, André
Coutu, Madeleine	Raymond, Ghislain
Pinard, Carmen	Coutu, Stolan
Rocheleau, Rose-Aline	Vaillant, Jean-Claude
Gélinas, Suzanne	Dénomme, Michel
Gauthier, Céline	Baril, Léo
Dubois, Jeannine	Barrette, Florent
Jolette, Eveline	Payette, Yvon
Plante, Colette	Bellemare, Ligori
Legault, Lise	Rocheleau, Laurent
Jolette, Lise	Rocheleau, Gérald



**1963-1974 : Jean Goulet**

En novembre 63, il est résolu d'isoier la sacristie, le presbytère et l'église.

C'est l'année des fournaises. Après 25 ans de service, celle du presbytère est considérée, par un ingénieur, comme dangereuse. Cette dernière est initialement au charbon, mais on a modifié les brûleurs pour qu'elle fonctionne à l'huile. La nouvelle sera à l'eau chaude et elle coûte 11 60 \$.

En mai 1964, un emprunt de 3 000 \$ est contracté afin de payer les honoraires de la campagne La Part à Dieu.

Au mois de janvier suivant, le bed'eau est augmenté de 15 \$, ce qui lui donne 1.40 \$ par mois.

*Jean Goulet curé.*

Septembre : On envisage engager un architecte afin qu'il modifie l'église. Le projet est évalué entre



10 000\$ et 12 000 \$. On désire créer une salle d'exposition (salon funéraire), faire des retouches à l'extérieur, rénover le chœur et la nef afin de s'adapter aux nouvelles normes liturgiques.

En décembre 1965, c'est l'élection des marguilliers de la nouvelle Fabrique.

Les premières résolutions de la nouvelle Fabrique sont d'augmenter le salaire du bedeau, Conrad Thérien, à 175 \$ par mois et de l'organiste, M<sup>me</sup> Étienne Descôteaux, à 15 \$ par mois.

De plus, les marguilliers envisagent une transaction avec les municipalités, au sujet de la salle paroissiale. En juillet, plusieurs projets sont mis de l'avant. On envisage meubler le salon funéraire, installer des toilettes à l'eau au sous-sol de l'église, construire un trottoir et aménager un stationnement pour l'église. Ces projets sont évalués à 8 000 \$ dont 4 000 \$ devront être empruntés. Toujours en juillet, la Fabrique magazine une assurance pour le bâtiment principal<sup>6</sup> et pour le presbytère.

C'est au mois d'octobre que se concrétisent la transaction au sujet de la salle paroissiale et l'achat des assurances. Les marguilliers abordent l'idée de retirer les lampions de l'église afin d'économiser sur les assurances. Ce sera remis à plus tard. De plus, l'école St-Louis est vendue à la Commission Scolaire de Lorrainville.

L'année 1967 est ponctuée par une correspondance avec l'évêché. Ce dernier ne veut pas que la Fabrique de Lorrainville possède et administre un salon funéraire. En plus de ne pas être trop d'accord avec le salon funéraire, l'évêché apprend qu'une dépouille provenant de Laverlochère a été exposée. Les marguilliers, en réponse, s'engagent à ne plus exposer de défunts provenant d'une autre paroisse. Afin d'être bien informée, l'administration religieuse de Lorrainville consulte un avocat. La réponse de ce dernier est en faveur des élus de Lorrainville. En plus d'être appuyé légalement par la nouvelle loi de la Fabrique, un chanoine de la ville de Québec approuve l'administration du salon funéraire. Face à ces informations, les marguilliers décident qu'ils exposeront au salon et ils reviennent sur leur engagement de ne plus accepter de corps provenant d'autres paroisses.

Il est résolu que la demoiselle qui aide à l'entretien intérieur de l'église reçoive 20 \$ par mois pour son travail et que le secrétaire d'assemblée gagne 5 \$ par séance.

Deux compagnies, Imperial Oil et British American Oil, soumettent leur prix pour l'huile à chauffage. En 1967, Imperial Oil est retenue. Par contre, la Fabrique mentionne qu'il y aura alternance annuelle entre les compagnies, tant que les prix seront concurrentiels.

Au cours de l'année 1968, on loue une partie du sous-sol de l'église à Émile Jollette. Aussi, des améliorations sont apportées au 2<sup>e</sup> jubé. Un dépôt de 10 000 \$ est fait à la Caisse Populaire de Lorrainville et on réalise quelques travaux au sous-sol de l'église. Ces améliorations se poursuivront tout au long de l'année suivante. C'est en 1969 que les appuie-genoux rembourrés sont achetés au coût de 400 \$.

L'année suivante, paraît un ouvrage d'André Beauchamp au sujet des responsabilités d'un marguillier. Cette même année, une croix en fer est installée au cimetière. Aussi, il est résolu de prêter une partie du sous-sol de l'église à la C.S.L.T. Ce même sous-sol subit des travaux afin de terminer l'électrification. Il est résolu d'acheter un projecteur, un écran et des haut-parleurs.

C'est au mois de janvier 1971 que l'idée de former un conseil paroissial de pastorale est amenée. En novembre, la C.S.L.T. demande à la Fabrique de céder un bout de terrain près de l'école St-Louis. Les marguilliers acceptent, mais avant d'effectuer la transaction, l'autorisation de l'évêché est nécessaire. Un mois plus tard, au prix de 1 \$ par année, la C.S.L.T. se voit accorder un droit de passage sur les terres de la Fabrique. Toujours en décembre, le sous-sol de l'église est loué, sans frais, au Club de l'Âge d'Or. Les marguilliers abordent le sujet d'une maison pour les personnes âgées.

En janvier 1972, il est proposé qu'un marguillier soit délégué au conseil municipal. C'est au mois de

<sup>6</sup> Afin de diversifier le vocabulaire, les mots bâtiment principal font référence à l'église.



novembre que les élus envisagent offrir le cimetière aux deux municipalités. Au mois de décembre, la transaction est officialisée. Le cimetière est sous la responsabilité et propriété des conseils municipaux.

L'année 1973 est mince en terme de résolutions. Il y a une discussion au sujet de la maison d'hébergement et on réaménage des jubés. Au mois d'octobre, le dossier du cimetière est entre les mains d'un notaire. Une importante discussion concernant le statut légal de la création du nouveau diocèse de Rouyn-Noranda a lieu au mois de décembre.

#### Marguilliers sous l'abbé Goulet

Barrette Gérald  
Barrette Monique  
Barrette Orel M<sup>me</sup>  
Barrette Raoul  
Barette Séraphin  
Bellehumeur Roland  
Bernard Adrien  
Coutu Émile  
Coutu Ovide M<sup>me</sup>

Dubé Raoul  
Dubois Paul M<sup>me</sup>  
Dupuis Anicet  
Jolette Jacques  
Laverdière C-E M<sup>me</sup>  
Lepage Émery  
Lessard Marcel  
Marleau Henri M<sup>me</sup>

McFadden C-E  
McFadden Léonide  
Morin Gaston M<sup>me</sup>  
Renaud Isidore  
Rocheleau Gérard  
Rocheleau Jean  
Roy Léon  
Roy Richmond



#### 1974-1981 : Gérard Lecomte

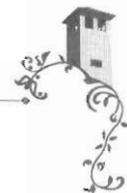
C'est au mois de juillet 1974 que monsieur le curé Lecomte est présenté aux marguilliers. La réunion de septembre tourne autour du projet de refaire une beauté au bâtiment principal. On parle ici de peindre le toit de l'église, de rénover les portes de l'église et du salon funéraire. Il est résolu que désormais, un micro ornera l'autel. Comme l'assurance de l'église est échue, on envisage se procurer une nouvelle police. Cette fois, elle sera contractée à l'Assurance Mutuelle des Fabriques du Québec.

Une partie du terrain de la Fabrique est vendue au conseil 2878 des Chevaliers de Colomb.

Au mois de décembre, une lettre est envoyée aux écoles St-Louis et Notre-Dame. Cette dernière demande aux directions de fermer les entrées de la cour de l'église lorsqu'il y aura des activités pour les étudiants afin de dégager la Fabrique de toute responsabilité.

En mars 1975, on procède à l'achat d'une pompe, car de l'eau s'infiltrait au sous-sol de l'église. Lors de cette séance, on dresse une liste de prix pour la location de salles. La sacristie coûte 20 \$ par mois, si des familles désirent louer la salle de l'Âge d'Or, c'est 30 \$ et 10 \$ de plus si le ménage n'est pas fait par les locataires.

On envisage aménager le 2<sup>e</sup> étage du presbytère en une grande salle, on prévoit rencontrer les Chevaliers de Colomb à ce sujet. Lors de la réunion de mai, des soumissions sont demandées pour les projets de rénovation émis l'année précédente. Monsieur Wilfrid Morin reçoit le contrat de refaire le support de la cloche. La rénovation extérieure de l'église est évaluée à 50 000 \$. On demande l'accord de l'évêque Hamelin à ce sujet. Comme la Fabrique ne dispose pas de cette somme, en juillet, on demande aux conseils municipaux leur distribution à ce projet d'embellissement. À la fin d'août, les conseils ne se sont toujours pas prononcés, donc on lance une campagne de souscription volontaire. Fin septembre, on discute de la possible vente des lots 34-5-1, 34-5-2, et 34-5-5 à la C.S.L.T. pour la construction d'une école polyvalente.



Cette année, il y a des augmentations de salaire : la ménagère se voit attribuer un salaire de 100 \$ par mois en plus d'une pension de 75 \$. Le salaire du père Bergeron passe de 50 \$ à 75 \$.

Au cours de la rencontre de mars 1976, le comité de la chorale demande un système de micro et de haut-parleurs évalué entre 1 150 \$ et 2 000 \$. Quelques améliorations seront apportées à l'église. En mai, la Fabrique débourse 545 \$ pour l'installation de marquise à toit plat avec monture de fer forgé. En septembre, on remplace les portes avant au coût de 3 000 \$ et on installe des tablettes au-dessus des radiateurs pour présenter des revues aux paroissiens.

Les améliorations se poursuivent l'année suivante. En juin, on répare les dalles à l'entrée du salon funéraire ainsi que celles du presbytère.

C'est à la fin juin que la C.S.L.T. débourse la modique somme de 1 \$ pour les lots qui suivent : la partie nord et nord-est du lot 34-5-1 du rang 7 Duhamel, le lot 34-5-5 du même rang et on autorise la municipalité à vendre le lot 34-5-4.

Le salaire du père Thérien est de 200 \$ par mois. En plus, on lui accorde 50 \$ par mois pour ses frais de déplacement, 725 \$ par année pour les frais de logement et 755 \$ par année pour les messes officieuses. En novembre 1977, un long hommage est fait au père Bergeron pour son dévouement à la paroisse. On souligne ses 40 années de sacerdoce et ses 50 années de vie religieuse. Peu de temps après, en janvier 1978, on invite le père Bergeron à demeurer dans notre paroisse sans titre officiel et aux frais de la Fabrique. En mars, c'est la vente officielle des terrains à la C.S.L.T. et la signature des contrats.

En juillet, La Fabrique exige de la municipalité, la rétrocession du lot 34-5-4 ainsi que le bâtiment qui y est érigé comme salle paroissiale pour non respect des conditions établies lors de l'acte de vente, soit de ne l'utiliser que pour des fins de loisir et d'éducation et sans permettre la danse ou la consommation de boissons alcooliques.

On renouvelle le contrat de vente avec la C.S.L.T. des lots déjà mentionnés.

En décembre 1978, on revoit les tarifs de location du sous-sol de l'église. Pour une famille, les frais s'élèvent à 50 \$ et, pour une noce ou pour un organisme, 75 \$ devront être déboursés.

Mai 1979, on vend le garage du presbytère. Ce même mois, on renouvelle les équipements de bureau du presbytère.

Lors du mois de février 1980, la Fabrique et l'Âge d'Or projettent la construction d'une cuisine pour le sous-sol de l'église. Le mois suivant, un plan pour la réparation du presbytère est accepté. Comme le projet de cuisine avance bien, on achète de la vaisselle et des équipements.

En avril 1980, une lumière d'urgence au sous-sol de l'église ainsi qu'un système complet de lumières de sécurité avec batterie pour ce lieu sont installés. Toujours en avril, on retient la soumission de Dubé et Roy pour refaire le toit du presbytère. La petite bibliothèque du sous-sol de l'église est transférée à la bibliothèque municipale. Le mois suivant, les gens qui désireront louer la cuisine du sous-sol de l'église devront déboursier 25 \$.

Vers la fin de l'année, on modifie les lumières de l'église et on améliore les rampes des jubés.

En juillet 1981, Jean-Claude Labbé est autorisé à signer les chèques de la Fabrique.

#### **Marguilliers sous l'abbé Lecomte**

Baril Alcide

Baril Rose-Aimée

Baril Thérèse

Barrette Gérald

Barrette Monique

Bastien Jeannine

Bélanger Jean-Paul

Bernard Adrien

Caya Adélar

Champagne Gérald

Champagne René

Cormier Marie-Rose

Cormier Robert

Falardeau André

Fleury Armelle

Fleury Rose

Jollette Jacques

Jollette Luc

Marleau Henri M<sup>me</sup>

Renaud Isidore



### Textes intégraux tirés du Registre sous l'Abbé Lecomte

#### Revêtement extérieur de l'Eglise printemps 1975

Au printemps mil neuf cent soixante-quinze, lors d'une assemblée des marguilliers, il est convenu de procéder au revêtement de l'extérieur de l'Église. Le toit a besoin de peinture et les murs seront couverts de pierre et de lisières d'aluminium (alcan); mur de pierre jusqu'au bas des fenêtres et le haut en alcan. Après une étude sérieuse, on évalue le coût de l'entreprise à 50 000 \$. L'assemblée de paroisse est convoquée le 7 juillet 1975. Bon nombre de paroissiens répondent à l'invitation et la très grande majorité approuve le plan proposé par les membres du Conseil de la Fabrique. L'entreprise est confiée à la firme Syrica dont M. Albert Jollette est le propriétaire. Le sous-traitant pour la peinture du clocher et du toit est la firme Roy et Dubé; le contrat est de 7 000 \$. Le posage de la pierre est confié aux Maçons Dominique et Maurice Dénomme. Les employés de Syrica recouvriront le haut des murs. La main d'œuvre sera recrutée dans la paroisse. Tout est prêt. Lundi, 11 août, c'est le début des travaux de peinture : brossage de la tôle, application de la peinture. Vent et pluies occasionnelles ralentissent les travaux. Ce n'est que le 5 septembre qu'est achevée la deuxième couche de peinture sur le clocher et le toit. Mardi, le 26 août, des formes sont mises en place sur le solage de l'Église pour recevoir la base de ciment sur laquelle reposeront les pierres et, mardi, 9 septembre, deux ingénieurs rencontrent les briqueleurs pour la pose de la pierre. Leur travail est souvent interrompu par le mauvais temps. Les derniers blocs de pierre sont mis en place le 17 novembre. La pose de l'alcan a débuté le 1 octobre. Les conditions de température, averse, rafales de neige, froids ont été assez pénibles à certains jours. Le 5 décembre, l'Église est recouverte et les échafaudages sont enlevés le 16 décembre 1975. Le coût total du travail de revêtement s'est élevé à 48 430,58. \$ Les 23 et 24 septembre les membres de l'âge d'or ont visité chaque foyer du village et de la campagne pour recueillir les dons des paroissiens. La souscription volontaire a rapporté 11 793 \$ et permet à la fabrique de rencontrer les dépenses de cette importante entreprise de revêtement.

#### Travaux d'amélioration à l'intérieur du presbytère 2 mars 1978

Le 2 mars 1978, une équipe de bénévoles de la paroisse commencent les travaux de rénovations à l'intérieur du presbytère. La démolition des murs, au premier plancher et la mise en place des nouvelles divisions pour cuisine, salle de lavage, salon et salle à dîner, ainsi que la plomberie et l'électricité, de même que l'installation d'une salle de toilette, ces travaux se sont terminés le 7 avril. Les travaux de finition, boiserie, peinture, décapage et vernissage se sont prolongés jusqu'au 5 mai. Le premier étage est entièrement rénové.

### 1981-1992 : Jean-Claude Labbé

Lors de l'année 1981, Jacques Touzin reçoit le contrat d'un coupe-neige et d'un rempart pour le toit de l'église.

La Fabrique autorise l'installation d'un four à céramique au sous-sol de l'église. Ce dernier, sera la propriété et la responsabilité de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes de Lorrainville. Les frais d'utilisation seront payés par l'organisme qui s'en servira.

À la fin de septembre, on aborde la question du 75<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse de Lorrainville. Un représentant de chaque organisme de la municipalité est invité à siéger sur ce comité et on envisage la division des tâches.



*Jean-Claude Gallois*

De nombreuses améliorations sont prévues pour les édifices de la Fabrique, c'est dans cette optique qu'une liste des travaux prioritaires est émise. Cette dernière comprend une porte de secours pour le sous-sol de l'église ainsi qu'un drain côté nord de l'église pour la porte de la sacristie.

En octobre, un bilan d'une campagne de souscription volontaire est fait, jusqu'à maintenant 8 742 \$ sont amassés et quelques autres dons sont attendus. Le mois suivant, 9 283 \$ sont amassés.

Des travaux extérieurs pour le presbytère sont prévus pour le mois d'octobre 1981. On prévoit refaire les galeries, changer quelques fenêtres ainsi que la construction d'un abri d'auto. La construction de l'abri d'auto sera faite au mois de juillet 1982 et un don de bois provenant de la municipalité de la campagne aidera le projet.

Depuis déjà un certain temps, les marguilliers envisagent créer un conseil de pastorale paroissiale. Ce projet avance bien et il est sur le point de se réaliser.

En janvier 1982, le Club du Bonheur débute la réparation des bancs de l'église. Un mois plus tard ces réparations seront terminées.

Le comité des fêtes du 75<sup>e</sup> anniversaire nomme Luc Jolette, président.

La Fabrique estime que les travaux sur le presbytère devraient être terminés pour les célébrations du 75<sup>e</sup> anniversaire.

Au cours du mois d'avril 1982, un recensement de la pratique et de l'assistance aux messes est effectué. Chaque personne de sept ans et plus sera éligible au questionnaire.

Lors de la rencontre d'avril 1982, une question est posée au sujet de la disparition des lampions. Ces derniers ont été retirés pour une réduction des frais d'assurance.

En mai 1982, un boyau à incendie est installé près de la porte, côté orgue.

Un octroi gouvernemental permet l'installation de 11 fluorescents et de deux fenêtres pour le sous-sol de l'église.

Lors du mois de septembre, on s'adresse à la C.S.L.T. afin qu'une bande de terrain de 25 par 175 pieds du lot 34-5-1 non utilisée, soit rétrocédée à la Fabrique.

Le bilan du 75<sup>e</sup> anniversaire est positif; 7000 \$ de profit. Ces argents seront redistribués entre la Fabrique et la Commission des loisirs de Lorrainville. Il est voté que les profits soient divisés moitié, moitié. De plus, le Comité du Patrimoine sera désormais sous la juridiction de la Fabrique.

En février 1983, il est résolu que la chorale retourne au premier étage, sous le jubé droit.

Un nouveau mouvement est mis sur pied, celui de l'Entraide Bénévole de Lorrainville. Le comité d'Entraide Bénévole semble empiéter un peu sur les activités des clubs de personnes âgées de Lorrainville, en lien avec les repas lors de décès. L'Entraide Bénévole a de la difficulté à se procurer des cuisines et des locaux. Malgré ces embûches, en janvier 2002, le bilan de l'Entraide paroissiale est qu'un peu plus de 18 000 repas ont été servis lors de 180 funérailles.

La soumission de Plomberie Baril pour deux fournaies de 270 000 BTU chacune est acceptée au prix de 8 544 \$. Une campagne de souscription volontaire est mise sur pied pour l'achat des fournaies.

Mai : la Fabrique donne une servitude à la municipalité du village pour déplacer les poteaux portant des fils électriques et borne-fontaine à l'intérieur du terrain, sur un pied de profondeur. Les



frais de notaire seront à la charge de la municipalité.

En juin, le club de l'Âge d'Or demande que les portes de la cuisine soient fermées à clef. La clef sera conservée au presbytère.

Les marguilliers annoncent qu'au mois de septembre, des travaux de dalles à l'église seront effectués. De plus, l'entrée d'eau sera faite à neuf lors des travaux de la municipalité.

Un mois plus tard, on doit briser le ciment du sous-sol de l'église afin de changer les tuyaux d'égout des lavabos de la cuisine, ils sont complètement bouchés. Les tuyaux de fer seront remplacés par du plastique. On désire diviser les frais entre la Fabrique et les deux clubs de personnes âgées.

Désormais, 85 \$ devront être déboursés pour la location de la salle Rendez-vous.

Janvier 1984, le Conseil Pastoral met sur pied un comité temporaire pour préparer l'ordination de Martial Barrette prévu le 4 août. On prévoit des rénovations au chœur. Le tapis sera changé, le siège présidentiel déplacé et un escalier de la longueur du chœur sera construit. Les frais de location pour la salle Rendez-vous sont augmentés à 90 \$ pour les locations nécessitant un ménage. Si on anticipe, peu ou pas de ménage, les frais sont laissés à la discrétion du curé.

Le mois suivant, on cherche à se procurer un octroi du fédéral pour la décoration du chœur.

Le mois de mars est ponctué par de légers travaux sur l'église. Dans les faits, un rafraîchissement du côté sud du bâtiment principal est prévu.

Une rencontre spéciale au sujet des rénovations du chœur a lieu en mai. L'escalier restreint semble prendre le dessus sur celui pleine longueur. Le gouvernement débourse 5 000 \$ pour les rénovations du chœur.

On constate en août que la cloche est désuète et dangereuse. Michel Rowan, un spécialiste, mentionne que la cloche pèse 1 349 livres et qu'elle sonne la note sol. Deux propositions sont faites, refaire les essieux, changer les coussinets à oreillers et refaire la charpente pour 1 500 \$ à 1 600 \$. On suggère aussi d'électrifier le mécanisme de la cloche pour environ 4 400 \$. En somme, les travaux coûteraient environ 6 000 \$. Une nouvelle cloche et son installation sont estimées à 37 000 \$. Un don anonyme de 5 000 \$ a été fait pour la rénovation de la cloche.

En septembre, le programme biénergie est soumis à la Fabrique.

On anticipe la visite de l'évêque Hamelin prévue les 10 et 11 novembre 1984. Afin de bien l'accueillir, un comité temporaire est formé.

Un représentant d'Hydro-Québec présentera aux marguilliers les avantages et les économies que la biénergie peut apporter.

Une fois terminé, en avril 1985, les frais réels de la cloche s'élèvent à près de 8 000 \$.

On prépare les funérailles du père Alphonse Thérien. Lors de cette réunion, on discute de la loi 42. Cette loi est en lien avec la C.S.S.T. En somme, si elle est acceptée, tous les travailleurs à l'emploi des Fabriques, dont la liste sera fournie par le diocèse à la Commission, bénéficieront de la protection prévue à la loi sur les accidents du travail, que ces travailleurs soient rémunérés ou non. La loi sera acceptée par la Fabrique de Lorrainville, à la fin de 1985.

Au cours de l'année 1985, on parle beaucoup de la biénergie. Des entrepreneurs sont approchés, la partie mécanique de la nouvelle source de chauffage sera faite par la Plomberie Girard et la partie électrique par L.D. Pilon. La biénergie est approuvée en octobre et les modifications se feront.

En septembre 1986, les frais d'un certificat de baptême seront de 3 \$.

Les frais de C.S.S.T. pour 1987 sont de 1,10 \$ par tranche de 100 \$ de salaire émis au cours de l'année. C'est le 4 décembre 1986 que les documents officiels de la rétrocession du terrain de la



C.S.L.T. sont signés. Le notaire Réjean Jolette officialisera la rétrocession.

En avril 1987, on souligne le 25<sup>e</sup> anniversaire de sacerdoce du curé.

La Popote roulante reçoit l'autorisation d'utiliser la cuisine communautaire. Cette entreprise est autorisée à servir un repas par semaine et elle doit déboursier 25% de chaque repas servi.

La C.S.L.T. a fait un recensement, 1009 habitants pour le village et 376 pour la campagne.

En février 1988, le curé Labbé est délégué pour un comité temporaire se penchant sur l'étude d'un second HLM à Lorrainville.

Le mois suivant, une sentinelle est installée en avant de l'église. Cette dernière est un don du Club du Bonheur.

En plus de la sentinelle, un système d'alarme de 2 600 \$ est installé au mois de mai.

À la dernière réunion de l'année, on ouvre des soumissions pour des travaux majeurs au sous-sol de l'église. Ces derniers consistent à refaire les salles de bain, créer une ouverture dans la chambre des fournaies, plâtrer et peindre.

NOTE : il y a des travaux légers de réfection et d'amélioration, au presbytère ou à l'église, presque à chaque année.

Au cours des rencontres de janvier à mars 1989, on rafraîchit les personnages de la crèche extérieure et on remplace un ange lumineux.

En avril, la Fabrique est sollicitée pour qu'elle cède une partie de ses terres afin de refaire l'intersection rue de l'Église et Notre-Dame. Une correspondance avec la corporation municipale au sujet de l'intersection s'ensuit.

Au mois de juin, les marguilliers reçoivent un pompier qui leur fait quelques recommandations au sujet de la sécurité. De plus, il est résolu qu'un système de gicleur soit installé au grenier de l'église, car l'endroit est difficile d'accès.

Malgré quelques problèmes, au cours de l'année, avec la biénergie, il est résolu de poursuivre dans cette veine et de ne pas se fier seulement à l'énergie électrique.

Au mois d'octobre, on prévoit des travaux sur les fondations de l'église et sur le tour des galeries du presbytère.

Le mois suivant, c'est à nouveau le sous-sol de l'église qui est ciblé pour des améliorations<sup>7</sup>. Afin d'aider à déboursier les frais, le Club de l'Âge d'Or s'adresse à l'organisme Nouveaux Horizons dans le but d'obtenir une subvention. En tout, 12 664 \$ sont obtenus. Le total de la facture s'élève à 21 226,75 \$.

La chorale aimerait bien obtenir de meilleurs locaux, à ce sujet 2 100 \$ seront investis.

Dès que le beau temps reviendra, il est résolu que le terrain en avant de l'église soit réaménagé.

C'est en janvier 1990 que la salle Rendez-vous est mise en chantier.

Deux mois plus tard, trois unités d'éclairage d'urgence sont achetées au coût de 1 039,86 \$.

Les travaux au bâtiment principal se poursuivent en 1991. Cette fois, c'est la toiture et l'aération des toilettes du sous-sol qui sont visées.

<sup>7</sup> Les travaux suivants sont prévus : une nouvelle porte de sortie avec une barre panique, on prévoit aussi dévier quelques canalisations d'eau (prévenir le gel), construire un portique avec trottoir d'accès, installer des barres de protection contre la neige sur le toit de l'église, modifier les salles de toilettes et en aménager une avec accès facile pour les handicapés, faire des cloisons et portes, installer une vanité avec deux lavabos, voir si les égouts sont corrects, bloquer une fenêtre, installer un ventilateur, installer une hotte dans la cuisine. On prévoit pour la salle de fournaie installer du «gyproc» à l'épreuve du feu et installer un évier pour la conciergerie. On prévoit aussi pour la salle elle-même enlever le tapis et le prélat et changer le tapis de l'entrée. Le tout est accompagné de travaux d'électricité afin que toutes les nouvelles installations fonctionnent bien.



Avec toutes ces nouvelles améliorations, des nouveaux tarifs de location des salles sont émis.

En 1992, on procède à l'achat de deux nouveaux haut-parleurs et d'un micro amplificateur.

C'est le 24 juillet que Louis Naud arrive à Lorrainville. Un peu moins d'un mois plus tard, le 12 août, monsieur Naud devient le signataire des chèques de la Fabrique. Un changement est apporté à l'horaire de la messe dominicale, elle sera désormais à 10 h.

### Marguilliers sous l'abbé Labbé

Baril Antoinette	Boucher Léo	Jollette Isabelle
Baril Thérèse	Bourque Sillas	Jollette Luc
Barrette Gérald	Cloutier M-I	Jollette Maurice
Barrette P-É	Cormier Marie-R.	Mayer Louis
Beauregard Eddy	Falardeau André	Perron Louissette
Beauregard Thérèse	Fleury Armelle	Renaud Isidore
Bélanger Jean-Paul	Gaudet Cécile	Ricard Henri

### Rénovations du chœur de l'église

Le Comité pour la rénovation du chœur de l'église est constitué des personnes suivantes :

*Cécile Gaudet, Armelle Fleury, Maurice Jollette, Robert Cormier, Jean-Claude Labbé, Mariette Trudel, Thérèse Baril, Jeannine Bastien, Richmond Roy et toutes autres personnes s'y adjoignant pour un apport particulier relatif à cette rénovation.*

Ce dit comité devra remettre au Conseil des marguilliers (la Fabrique) un rapport d'étude sur les travaux susceptibles d'être accomplis dans l'église, permettant à court et à long terme un rafraîchissement et/ou une rénovation qui réponde aux nécessités de l'heure, les possibilités physiques de l'église et la piété des fidèles, le tout conformément à l'esprit de Vatican II.

Il n'eut pas, jusque là, de travaux faits à cet égard autres que les suivants :

- on a enlevé la balustrade;
- on a déplacé l'autel majeur en l'avancant vers la nef;
- on a placé le tabernacle sur un autel latéral;
- on a placé le siège présidentiel là où se trouvait l'autel majeur;
- on a déplacé un confessionnal pour faire place à l'orgue et à la chorale;
- on n'a pas touché au décor qui avait été fait conformément à l'autre aménagement;
- on n'a pas fait disparaître la plate-forme où se trouvait l'autel majeur;
- on a laissé s'accumuler dans le chœur un ameublement disparate, de styles différents, de couleurs inégales, d'éléments de toutes sortes, fer, bois, vitres etc.;
- on a installé un éclairage au mercure, des hélicoptères et des lumières de secours;
- avec les années, la peinture de l'église s'est défraîchie et un ménage s'est imposé.

Pour le comité, la question qui se pose par où commencer et selon quelle modalité. Est-il possible de concevoir un travail par étapes et selon quel échancier? Existe-t-il des principes qui peuvent nous guider? Devons-nous entrevoir les travaux éventuels de :

- la peinture;
- la place et les bancs pour la chorale;
- un lieu de baptême;
- la place d'un écran;



- la disparition des confessionnaux pour une place de la réconciliation;
- la valorisation de la boiserie;
- un choix de couleur et de qualité de tapis;
- l'ameublement;
- la modification du style ou de la dimension de l'autel;
- une localisation pour les haut-parleurs de l'orgue.

Il va falloir imaginer de façon réaliste différentes hypothèses en évaluer le coût et prévoir les étapes de réalisation, mettre dans le coup aussi tous les paroissiens.

Suggestions reçues en regard des travaux à accomplir dans le chœur de l'église :

- faire des marches à la largeur du chœur prenant comme base ce qui constituait autrefois la base où s'appuyait la balustrade, cette dernière constituant la première marche;
- recouvrir le chœur et ces marches d'un nouveau tapis;
- faire les marches en frêne, bois de même essence que la boiserie actuelle de l'église et les laisser découvertes;
- sabler le plancher du chœur et le laisser au bois naturel sans le couvrir de tapis;
- enlever les 3 plate-formes, dont celle où s'assoit le prêtre et ses acolytes, et les 2 autres où sont érigées les autels latéraux;
- conserver les plates-formes des autels latéraux et n'enlever que celles ayant 3 paliers;
- enlever les autels latéraux et les 3 baldaquins, refaire la boiserie sur les murs en conservant le cachet de l'église tel qu'il était avant les transformations de 1957;
- construire un autel de style « table » plutôt que « tombeau » et qui reprendrait la ligne de l'église ou du premier autel, faire un dessin d'un meuble pour la Sainte Réserve (Tabernacle) et le baptistère ou les fonts baptismaux de même style que cet autel et qui prendrait place là où se trouvent les autels latéraux;
- assortir ces 2 lieux (de la Sainte Réserve et des Fonts baptismaux) d'un tissu de qualité et de couleur assortie qui souligneraient l'importance et le caractère sacré de ces lieux;
- une fois enlevé le baldaquin central, donner du relief à la voûte en continuant la ligne courbe jusque vers le plancher. Donner à la croix une meilleure proportion en coupant son pied. Soulever la croix plus haut sur le mur de telle sorte qu'elle arrive mieux sous l'enceinte et la coupole où est peinte une figure du Saint-Esprit. Dégager sur le mur un espace blanc où pourraient être projetés des diapositives et des acétates;
- placer les statues du Saint-Joseph et de la Sainte Vierge au-dessus des portes allant vers la sacristie en enlevant le J H S actuel;
- pour favoriser une meilleure vision de l'écran, enlever la rotonde de lumières électriques située au centre de l'église et même déplacer l'actuelle « lampe du sanctuaire » en raison du lieu où est la Sainte Réserve;
- voir où placer la statue de Saint-Jean-Baptiste dans l'enceinte du baptistère;
- enlever les confessionnaux et prévoir une chapelle de la réconciliation;
- enlever des bancs à l'entrée de l'église pour avoir un espace d'accueil à l'occasion des baptêmes, des mariages et des sépultures;
- déplacer plus vers la gauche (direction du presbytère) l'ambon ou la chaire qui serait de même style (bois) que l'autel, de façon à dégager l'espace où serait placé le siège présidentiel;
- la chaise présidentielle serait de même facture que celle des bancs des fidèles dans la nef, tout au plus un léger capitonnage assorti aux chaises des acolytes un peu plus basses du dossier;
- trouver un endroit où placer les haut-parleurs de l'orgue;



- aménager la place de la chorale à la satisfaction des choralistes et de la foule pour lequel on chante. Renforcer le soliveau du jubé par une poutre de fer et enlever le poteau;
- voir à ce que le son de la voix puisse être projeté vers la foule et ne pas rester dans l'enceinte du transept, vérifier la caisse de résonance de cet espace. Aménager des micros en conséquence;
- valoriser la boiserie de l'église et les différentes découpures par un dégradé de couleurs s'harmonisant entre elles;
- choisir la texture et la couleur du tapis pour le chœur et éventuellement celui de toute la nef;
- recouvrir les lumières de mercure au plafond d'un abat-jour qui puisse masquer l'allure « aréna » de ces dernières;
- enlever les fluorescents du chœur et les remplacer par des lumières respectant le style du lieu;

Prendre le temps qu'il faut pour concevoir bien ces rénovations. Plutôt ne rien faire que commencer et ne pas aller jusqu'au bout.

Source : Archives de la Paroisse

#### **Document émis pour les fêtes du 75<sup>e</sup> (Juillet 1982)**

##### **LE PREMIER INHUMÉ DANS LE CIMETIÈRE**

Le vingt-cinq juin mil neuf cent huit nous prêtre soussigné avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Joseph Louis Ubal décédé l'avant-veille à l'âge de trois jours, fils de Edmond Baril cultivateur et de Marie Thérien de cette paroisse.

Étaient présents Isidore Thérien et Hermine Thérien lesquels n'ont pu signer avec nous.

Lecture faite

J.A.Giguère O.M.I.

##### **LE DERNIER INHUMÉ DANS LE CIMETIÈRE.**

Ce dix-neuf juin mil neuf cent quatre-vingt-deux Nous, prêtre soussigné, avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Lucien La Salle de Rouyn Noranda le dix-sept juin mil neuf cent quatre-vingt-deux à l'âge de cinquante-neuf ans. Le défunt était le fils de feu David La Salle et de feu Yvonne Lemaire et l'époux de Cécile Sauvé.

Étaient présents à la sépulture Lucien et Marcelin qui ont signé. Lecture faite.

Témoins : Lucien J.F. La Salle

Marcelin La Salle

Jean-Claude Labbé prêtre

Le premier fossoyeur fut monsieur Arthur Lacasse.

En l'an 1921 il y eut le plus grand nombre d'inhumations soit 26.

En 75 ans d'histoire nous pouvons compter 1015 inhumations dans nos registres paroissiaux.

En 1965 il n'y eut que 4 inhumations.

Depuis l'automne 1972 le cimetière et son entretien est sous la responsabilité de la Municipalité Notre-Dame de Lourdes de Lorrainville.



### PELERINAGE AU CIMETIÈRE-HOMMAGE A NOS DEVANCIERS

Ils sont plus de mille à nous rappeler le don de la vie. Au sommet des champs, en ce lieu béni, ils présentent à l'Eternel, le fruit de la grâce. Hommage à... qui du souffle reçu du partage de l'Amour, nous fait voir en un heureux présage l'au-delà de la nuit. Vivants ils sont nos devanciers. Gloire aux ressuscités, et à Jésus le Premier.

Jean-Claude Labbé curé

### FUNERAILLE DE MGR EUGENE GEOFFROY P.D. (curé de Lorrainville 1910-1929)

Le quinze juin mil neuf cent cinquante et un, nous prêtre soussigné avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Monseigneur Eugène Geoffroy, Prélat Domestique, décédé le douze courant à l'hôpital de Haileybury, Ontario, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans et vingt jours. Étaient présents à la sépulture le Notaire Ovila Beauchamp neveu du défunt, Jean Beauchamp petit neveu, Simon Benoit, Paul Eugène Benoit, Raymond Benoit, Yvan Benoit et plusieurs autres parents et amis soussignés. Lecture faite.

Ovila Beauchamp, Jean Beauchamp, Paul Geoffroy, Paul Eugène Benoit, Raymond Benoit, Simon Benoit Yvan Benoit, J. Gauvin ptre P.D.

### FUNERAILLE DE MGR J. GAUVIN P.D. (curé de Lorrainville 1929-1952)

Le vingt et un mars mil neuf cent cinquante-deux nous Evêque de Timmins soussigné avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Monseigneur Joseph Gauvin Prélat Domestique et curé de cette paroisse décédé le quinze courant à l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance de Québec à l'âge de soixante-dix ans et quatre mois. Étaient présents à la sépulture Mgr Alphonse Dupuis P.D. Mgr L.Z. Moreau P.D. Monsieur le curé Emile Turmel et plusieurs autres soussignés, lecture faite.

+Louis Rhéaume O.M.I. Ev. de Timmins, Alphonse Dupuis P.D., L.Z. Moreau P.D., Albert Pelletier P.D. R. Mathieu P.D., Elphège Richard O.M.I. L.Z. Tremblay chanoine ptre curé, Chanoine E. Halde curé de Palmarolle, H.J. Martindale, A. Morin ptre Val-Gagné, Ont, J. Philéas Boisvert ptre curé Earleton, Antonin St-Louis ptre curé Cobalt, U. Arpin ptre c. Laverlochère, L. Arseneault ptre Haileybury, J.A. Langlais ptre St-Dominique du Rosaire, Marcel Duguay O.M.I. sup. Collège de Rouyn, Ernest Guèvremont ptre curé Rouyn, L.M. Roberge ptre curé Montbeillard, Alexandre Robitaille C.S. chancelier, Charles G. Théraul ptre Timmins Ont., Major E. mile Tuemel M.B.E. Ancienne Lorette, qué. John A. Caufiel pp Noranda Paul-Emile Lévesque O.M.I. Principal Ecole Normale, Emile Couture ptre Taschereau J.M. Pelchat curé Noranda, Rodolphe La Salle ptre Iroquois Falls Clovis Perron ptre curé Rapide VII, Philippe Pelletier ptre curé Noth Cobalt Ont. J.H. Ranger ptre curé Dubuisson Georges Deschesne ptre curé Beaudry C. Perron ptre vic. N.D. Lourdes Timmins Adrien Pleyer curé N. Liskeard

Source : Archives de la Paroisse

### Ordination de Martial Barrette

Ce quatrième jour du mois de août de l'an du Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-quatre, en l'église Notre-Dame de Lourdes de Lorrainville, province de Québec nous soussigné, Jean-Guy Hamelin, évêque du diocèse de Rouyn Noranda avons procédé à l'ordination sacerdotale de Martial Barrette, ci-devant diacre du diocèse de Rouyn Noranda, fils de feu Georges Barrette et de Jeanne d'Arc de Lorrainville, comté de Témiscamingue province de Québec. Les suivants ont signé avec nous. Lecture faite.

+Jean-Guy Hamelin, Pierre Larivière ptre, Martial Barrette, Gilles Cazabon o.m.i.

Source : Texte intégral tiré des Registres de la Paroisse



*Louis Naud, ptre*

### 1992-à aujourd'hui : Louis Naud

Au début de l'année 1993, l'organiste, M<sup>me</sup> Jeannette Boivin, reçoit 5 \$ par semaine pour ses services en plus de voir ses frais de déplacement payés. Lors de cette même réunion, on apprend que le premier juin 1994, de nouveaux registres pour les mariages, baptêmes et sépultures entreront en vigueur.

Au cours de l'année 1993, on accorde le droit de refaire l'intersection des rues Notre-Dame et de l'Église. Une partie du lot 34-5-1, du rang 7, canton Duhamel est touchée par ces rénovations.

En janvier 1994, on prépare un vin et fromage qui aura lieu au mois de février afin de souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire du diocèse.

En mai, on annonce la formation de deux comités pour le projet rénovation, un pour la décoration et un autre se concentrant sur le financement. Dans cet objectif, on procède à l'ouverture d'un compte pour les dons et revenus. Toujours dans le but de rafraîchir les édifices religieux, on s'adresse à Défi 94 afin d'obtenir une subvention.

Ce même mois, il est résolu d'informatiser les entrées des registres, baptêmes, confirmations, mariages et autres.

Le mois suivant, un peu plus de 300 \$ sont investis pour réparer la fournaise de l'église. On envisage, en octobre, poser du pavé uni pour l'allée centrale.

En décembre, on procède à l'ouverture d'un compte bancaire sous le nom Comité du Carnaval, 12 831 \$ garniront ce dernier.

Au début du mois de janvier 1995, on revient sur les travaux à faire et on s'entend sur ces derniers. Toujours en janvier, on demande un permis de bingo, d'une durée de quatre mois, afin de financer les rénovations.

Un des projets consiste à isoler l'entree de l'église et de la sacristie. C'est l'entreprise J.M.R. qui reçoit le contrat d'isolation au coût de 6 426 \$ plus les taxes.

Un peu plus tard, les marguilliers rencontrent un représentant du ministère des Transports, en lien avec la cessation du terrain.

La Caisse populaire Desjardins de Lorrainville fait un don de 3 000 \$.

La municipalité demande un dézouage du lot 34, rang 7, pour et au nom de la Fabrique afin d'agrandir le cimetière.

Lors du mois de mai, les élus s'entendent sur un projet d'environ 2 600 \$ pour l'aménagement paysager en avant de l'église.

En juin, il est résolu que, dès septembre 1995, la chorale occupera à nouveau le 1<sup>er</sup> jubé.

Vers la fin de l'été, il est résolu que les messes auront lieu au sous-sol de l'église et ça, dès septembre. L'office divin sera de retour dans l'église, le 17 décembre de la même année.

Le comité de décoration autorise Francine Marcotte, réalisatrice, à effectuer les améliorations en arrière de la croix et des autels latéraux. Le coût est estimé entre 1 200 \$ et 1 500 \$.

Construction N.G. Roy obtient un contrat de près de 31 000 \$ pour la peinture et la décoration. Toujours au sujet des rénovations, un prélat sera, dans l'avenir, le couvre-plancher. Le sablage des bancs est évalué à 9 800 \$, S. Filion obtient ce contrat.



Afin de financer les améliorations, madame Johanne Blouin et son pianiste donneront un concert. Un peu plus de 500 \$ sont amassés lors du spectacle.

L'année 1996 s'ouvre sur une demande de subvention. La demande sera acceptée et c'est en juillet 1998 que 51 736,29 \$ seront octroyés.

En juin, on prévoit acheter de l'ameublement pour le chœur. Les nouvelles acquisitions sont les suivantes : trois chaises, deux chaises de mariage et deux agenouilloirs, le tout pour 3 000 \$.

Septembre, la paroisse de Lorrainville est inscrite dans le bottin historique.

Le 6 octobre prochain, on soulignera le 30<sup>e</sup> anniversaire de sacerdoce de monsieur le curé Naud en même temps que son anniversaire de naissance.

En avril 1997, il est résolu qu'un peu plus de 5 600 \$ seront déboursés pour la peinture extérieure du presbytère et 21 000 \$ pour la peinture extérieure de l'église.

Lors de la réunion du mois de mai, on s'adresse à madame Pauline Marois afin que la commission scolaire soit maintenue au Témiscamingue.

Le mois suivant, on vend quelques articles de la Fabrique, près de 500 \$ sont amassés. Toujours en juin, on prépare une fête prévue pour le 9 février 1999, dans le cadre du 25<sup>e</sup> anniversaire du diocèse de Rouyn-Noranda. Afin de souligner l'événement, un livre sera lancé.

En février 1998, deux dons sont acceptés. Un premier provient de Jeanne Barrette, elle offre de nouveaux personnages pour la crèche. Le second provient d'Éva Barrette sous la forme d'un vitrail pour la lampe du sanctuaire.

Au mois d'avril, Les Pros du Plancher reçoivent un contrat d'un peu plus de 3 000 \$ pour la pose du prélat et du tapis au sous-sol de l'église. L'année suivante, cette même entreprise recevra un autre contrat de 1 400 \$ pour la pose du prélat du presbytère.

Un peu plus de 1 500 \$ sont déboursés afin de renouveler les chaises du salon funéraire.

Lors du mois de juin, la Fabrique se procure un ordinateur et un logiciel pour y entrer les registres.

Dans le cadre du futur 25<sup>e</sup> anniversaire du diocèse, un don de 100 \$ provenant de Pastorale Jeunesse est accepté. Désormais, des lumières blanches éclaireront le clocher.

L'entreprise Construction N.G. Roy est retenue pour rénover les galeries du presbytère au coût de 10 350 \$.

La Fabrique, en janvier 1999, se procure une marge de crédit de 5 000 \$ de la Caisse populaire Desjardins. De nouvelles portes seront installées aux entrées de l'église et il est résolu de vendre les anciennes.

Au mois d'avril, la Célébration de la Parole est effectuée par la Maison des Jeunes, cette expérience fut très positive, il est recommandé de la répéter.

Soumission acceptée de construction Roy, au coût de 28 576 \$ pour les dalles nord-est et sud de l'église. Les gouttières sont changées au prix de 1 322,78 \$ par Gouttière Unick.

Réception d'une subvention de près de 21 000 \$ pour le perron de l'église.

L'année 2000 débute par un nettoyage des lumières de l'église. Vitre d'auto Bergeron reçoit un contrat de 2 500 \$ pour réparer les lampadaires et les rampes d'accès. Monsieur André Simard accepte de peindre la cuisine du presbytère.

Juin, les travaux du clocher seront effectués par Les entreprises Michel Lefebvre pour près de 3 900 \$.



Le 18 juin, le départ des Oblats, de Ville-Marie sera souligné dans la dite paroisse.

On demande, en septembre, à la corporation municipale s'il est possible qu'elle entretienne les croix de chemin. Les marguilliers sont heureux d'annoncer la réception d'une aide financière d'un peu plus de 5 000\$ provenant du ministère de la Culture et des Communications.

Un projet d'installer deux projecteurs de 150 watts chacun dans le clocher de l'église est amené.

La première rencontre du nouveau millénaire aborde la Formation du Comité Touristique de Lorrainville.

Guy Gaudet est engagé au coût de près de 2 500 \$ pour changer l'entrée électrique du presbytère.

Le mois suivant, le nouveau comité demande s'il est possible d'engager un guide touristique.

En avril, le travail du Comité Touristique de Lorrainville se poursuit, l'église sera bientôt un site d'accueil. Au début de l'été, le Comité Touristique de Lorrainville est autorisé à occuper le local du Club de l'Âge d'Or pour la préparation du site d'accueil.

Un peu plus de 3 600 \$ sont dépensés pour la pose d'un plancher flottant.

À la fin de la saison chaude, un bilan du comité touristique est effectué. Ce dernier est positif. L'église, comme site d'accueil, a reçu plus du double de visiteurs.

En mai 2003, la Fabrique adresse une plainte à la corporation municipale, car il y a du vandalisme lors des danses organisées par le comité des loisirs.

C'est en 2003 que le Groupe Apostolique est formé.

Lors de la réunion du mois d'octobre, une nouvelle demande de subvention est adressée à la Fondation du Patrimoine Religieux. Les argents, accordés en décembre, servent à réparer et peindre le toit et le clocher de l'église.

C'est au début de l'année 2004 que l'on aborde l'idée du centenaire de la paroisse. Pour cet événement, on demande une collaboration entre la Fabrique et la Corporation municipale. Au mois de mars, on apprend que la Corporation municipale accepte d'appuyer le projet du centenaire.

Un peu plus tard dans l'année, les Constructions Roy obtiennent un contrat de 33 000 \$ pour peindre le toit de l'église. Une aide financière de 30 065 \$ est octroyée pour ce projet.

C'est le 12 mai 2004 qu'a lieu la première rencontre dans le cadre du projet centenaire. Cette dernière n'est pas satisfaisante. Le mois suivant, des leaders ont été approchés afin de bien prendre le projet en main. Il est aussi prévu de réparer la cheminée de l'église évaluée à 6 000 \$.

À la fin du mois d'août, on apprend la formation d'un comité du centenaire indépendant de la Fabrique et de la Corporation municipale. Ce comité reçoit une avance de fonds de 10 000 \$ de la Fabrique et le même montant par le monde municipal.

À la fin de l'année 2004, le salaire du curé est désormais de 14 000 \$.

À la toute fin de l'année, il y a la mise sur pied d'un groupe de trois à dix personnes afin qu'il y ait durant l'Avent un Partage de la foi<sup>8</sup>.

En février 2005, un protocole entre la Fabrique et le Comité des fêtes du centenaire est abordé. C'est le mois suivant que ce dernier est ratifié. Denis Champagne est nommé président du comité centenaire. Jacques Chabot sera le responsable du comité religieux dans le cadre du centenaire. Ce comité religieux est formé en juin<sup>9</sup>.

<sup>8</sup> Le mot partage débute par une majuscule, car c'est le nom du comité.

<sup>9</sup> Les membres sont : Jacques Chabot, Solange Q. Lemire, Joanne Roy, Eddy Beauregard et Louis Naud



Il est résolu de verrouiller les portes du bâtiment principal pendant le jour, pour cause de vandalisme.

Janvier 2006, on annonce qu'il coûtera 200 \$ pour une messe de funérailles.

Deux mois plus tard, on met de l'avant les activités religieuses pour l'an 2007 dans le cadre du centenaire<sup>10</sup>.

Juin, il est résolu que le souvenir du centenaire prendra la forme d'une horloge pour le clocher de l'église. Cette idée est acceptée en octobre.

Toujours en juin, le 40<sup>e</sup> anniversaire de sacerdoce du curé fut un succès, 180 convives étaient présents lors de la messe et du brunch.

L'année 2007 s'ouvre avec une demande d'un membre du comité historique (Dany Lemire) pour le centenaire. Ce dernier, aimerait avoir un peu d'aide pour les recherches dans les archives de la Fabrique, l'aide est accordée.

La bénédiction des semences est un succès, un crieur (Christian Barrette) fait des annonces et des ventes en face de l'église comme dans le temps.

Il est à noter que tout au long des deux dernières décennies, les tarifs de location des salles augmentent. Le tout est en lien avec l'augmentation des coûts de l'électricité et des frais de chauffage.

#### Marguilliers sous l'abbé Naud

Baril Jeannine

Barrette Gérald

Barrette P-É

Barrette Thérèse G

Bastien Gabriel

Beauregard Eddy

Beauregard Thérèse

Bergeron Georges

Bergeron J-J

Bourque Sillas

Brouillard Thérèse

Cormier Marie-R.

Coutu Ghislain

Coutu Paulette

Desrochers M-R

Gagnon Rolande

Gauthier Angèle

Gauthier Gilbert

Jolette Jacques

Jolette Jean-P.

Lambert Claude

Neveu Jean-Guy

Savard Jacques



<sup>10</sup> Lancement des activités dès le 1<sup>er</sup> janvier, la messe du 1<sup>er</sup> juillet sera un événement majeur (c'est lors de cette fin de semaine que les activités auront lieu), il y aura une procession de la Fête Dieu, une messe pour la bénédiction des semences, ainsi que des visites des croix de chemin.



Liste des marguilliers et secrétaires d'assemblées 1911-2007

Selon les minutes de la Fabrique de Lorrainville, la première élection des marguilliers a lieu en 1911. Initialement le conseil de la Fabrique comprend 3 marguilliers, le nombre augmentera à six en 1966.

À noter que les élections de la Fabrique ont toujours lieu lors de la dernière semaine de décembre ou dans les premiers jours de janvier. Il est toujours indiqué l'année exacte de l'élection même si le marguillier est élu le 31 décembre. Le mandat d'un marguillier est de trois ans renouvelable une fois, ce qui donne un maximum de six ans consécutifs.

Marguilliers

1911-1920

Bellemare, Joseph	1911
Roy, Horace	1912
Brassard, Pierre	1911-1913
Mercier, Jean-Baptiste	1911-1912
Dumais, Jules	1912-1914
Bouchard, Napoléon	1912-1915
Gauthier, Patrick	1913-1916
Baril, Joseph	1914-1917
Lavallée, Adolphe	1915-1918
Allard, Roch	1916-1917
Gélinas, Louis	1917-1919
Thérien, Joseph	1917-1920
Clermont, Alphonse	1918-1921
Marleau, Aimé	1919-1922
Bellemare, Hildège	1920-1922

1921-1929

Bernèche Joseph	1921-1924
Désilets Maïse	1922-1925
Rocheleau Ovila	1923-1926
Plante Pierre	1924-1927
Baril Edmond	1925-1928
McFadden Henry	1926-1927
McFadden Jean (John)	1927-1929 <sup>11</sup>
Marseille Wilfrid	1927-1929
Gélinas Hormidas	1928-1929

1952-1960

Lafond Wilfrid	1952-1953
Baril Isidore	1952-1953
Jollette Gustave	1952-1954
Girard Delphis	1952-1953 <sup>12</sup>
Sylvio Lafond	1953
Chartier Emmanuel	1954-1956
Boucher Anaclet	1954-1956
Jollette Edmond	1954-1955 <sup>13</sup>
Baril Albert	1955-1957
Barrette Joseph	1956-1959
Gélinas Adonis	1956-1959
Cormier Rosaïre	1957-1961
Doire Sylvio	1959-1962

Rocheleau Louis 1959-1962

1961-1970

Dupuis Anicet	1961-1964
Coutu Émile	1962-1965
Roy Léon	1962-1965
Lepage Éméry	1964-1966
McFadden Léonide	1965-1967
Lessard Marcel	1965-1968 <sup>14</sup>
Mme. Dubois Paul	1965-1966
Mme. Coutu Ovide	1965-1968
Barrette Séraphin	1965-1967
Barrette Raoul	1966-1969
Mme. Barrette Orel	1966-1969 <sup>15</sup>
Dubé Raoul	1967-1970
McFadden C-E <sup>16</sup>	1967-1970
Mme. Laverdière C-E <sup>17</sup>	1968-1971
Roy Richmond	1968-1971
Bellehumeur Roland	1969-1972
Mme. Marin Gaston	1969-1972
Rocheleau Gérard	1970-1973
Rocheleau Jean	1970-1973

1971-1980

Jollette Jacques	1971-1974
Mme. Marleau Henri	1971-1974
Barrette Gérald	1972-1975, 1987-1993
Barrette Monique	1972-1975
Renaud Isidore	1973-1976
Bernard Adrien	1973-1976
Champagne René	1974-1977
Baril Rose-Aimée	1974-1977
Bastien Jeanne	1975-1978
Caya Adéland	1975-1978
Cormier Robert	1976-1979
Basil Alcide	1976-1979
Champagne Gérald	1977-1980

<sup>11</sup> Il se pourrait que les messieurs McFadden et Baril aient été marguilliers plus longtemps les années 1929-1952 n'ont pas été notées aux archives.

<sup>12</sup> Monsieur Girard a été marguillier environ cinq semaines.

<sup>13</sup> Monsieur Jollette a été marguillier environ cinq semaines.

<sup>14</sup> L'élection des marguilliers de la nouvelle Fabrique, Lessard et Barrette, a eu lieu en décembre 1965 mais la loi ne s'est appliquée que le premier janvier 1966. Le départ des quatre premiers marguilliers à quitter leur poste s'est fait par un tirage au sort. Deux ont quitté la première année, deux autres l'année suivante et les deux derniers ont terminé leur mandat de façon régulière.

<sup>15</sup> Note : avec la nouvelle loi de la Fabrique, au moins à Lorrainville, lorsqu'une femme a terminé son mandat seule une autre femme peut le remplir.

<sup>16</sup> Charles-Édouard

<sup>17</sup> Charles-Édouard



Fleury Rose	1977-1980
Falardeau André	1978-1981
Baril Thérèse	1978-1981
Cormier Marie-Rose	1979-1982, 1991-1997
Jollette Luc	1979-1982
Fleury Armelle	1980-1986
Bélanger Jean-Paul	1980-1986

**1981-1990**

Gaudet Cécile	1981-1984
Jollette Maurice	1981-1984
Ricard Henri	1982-1985
Jollette Isabelle	1982-1985
Boucher Léo	1984-1987
Mayer Louis	1984-1987
Perron Louise	1985-1991
Renaud Isidore	1985-1988
Baril Antoinette	1986-1989
Cloutier M- <sup>18</sup>	1986-1989
Beauregard Eddy	1987-1993
Barrette P-É <sup>19</sup>	1988-1994
Beauregard Thérèse	1989-1995
Bourque Sillas	1989-1995

**1991-2000**

Gauthier Angèle	1993-1999
Bastien Gabriel	1993-1999
Coutu Paulette	1994-1995
Bergeron Georges	1995-2000
Brouillard Thérèse	1995-2001 03-06
Barrette Thérèse G.	1995-2001 02-07
Bergeron J-J <sup>20</sup>	1997-2003
Desrochers M-R	1999-2002
Lambert Claude	1999-2002
Gauthier Gilbert	2000-2004

**2001-2007**

Baril Janine	2001-2007
Jollette Jean-Pierre	2001-2002
Coutu Ghislain	2002-2007
Savard Jacques	2002-2007
Jollette Jacques	2004-2006
Neveu Jean-Guy	2006-2007
Gagnon Rolande	2006-2007

Total des marguilliers : 107

**Secrétaires d'assemblées 1965-2007**

Thérien George	1965-1970
Chabot Jacques	1970-1979, 2000-2007
Cormier Robert	1980-1984
Rocheleau Béatrice	1984-1988
Proulx Michelle	1988-1990
Baril Eugène	1990-1995
Perron Louise	1996-1999
Desrochers Marie-Rose	1999-2000

<sup>18</sup> Marie-Irène

<sup>19</sup> Paul-Émile

<sup>20</sup> Jean-Jacques





## *Les vicaires*

Albert Renaud  
Arthur Morency  
Adélard Laurendeau  
Jean-Marie Germain  
Noël Gauthier  
Alfred Dansereau  
Gilbert Falardeau  
Donald Smith  
Robert Gauthier  
Jean-Paul Nadeau  
Gérald Gélinas  
George Bergeron  
Alphonse Thérien

1914 à mars 1915  
juillet à décembre 1925  
janvier à août 1948  
novembre 1948 à juillet 1949  
août 1949 à août 1952  
septembre 1952 à septembre 1953  
septembre 1953 à août 1955  
octobre 1955 à avril 1956  
juin 1956 à mars 1957  
avril 1957 à juillet 1957  
août 1957  
août 1969 à juin 1977  
août 1977 à 1984



*Arthur Morency*



*Adélard Laurendeau*



*Noël Gauthier*



*Gilbert Falardeau*



*Donald Smith*



*Robert Gauthier*



*Jean-Paul Nadeau*



*Gérald Gélinas*



*Georges Bergeron*



*Alphonse Thérien*



## Les Evêques

M<sup>gr</sup> N. Zéphirin Lorrain, Évêque de Pembroke 1882-1915

M<sup>gr</sup> E. Anicet Latulipe, Vicaire-apostolique du Témiscamingue jusqu'en 1908,

Évêque de Haileybury 1915-1922

M<sup>gr</sup> Louis Rhéaume, Évêque de Haileybury 1923-1939, Évêque de Timmins 1939-1955

M<sup>gr</sup> Maxime Tessier, Évêque de Timmins 1955-1971

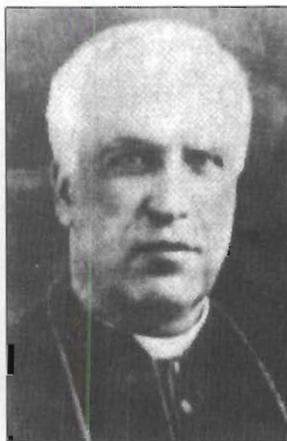
M<sup>gr</sup> Jacques Landriault, Évêque de Timmins 1971-1973

M<sup>gr</sup> Jean-Guy Hamelin, Évêque de Rouyn-Noranda 1974-2002

M<sup>gr</sup> Dorylas Moreau, Évêque de Rouyn-Noranda 2002-



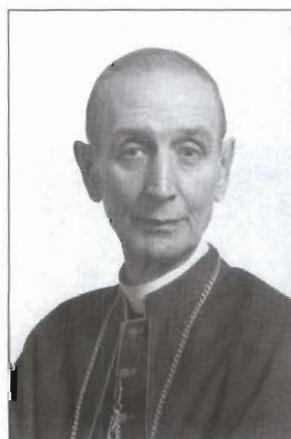
*M<sup>gr</sup> N. Zéphirin Lorrain*



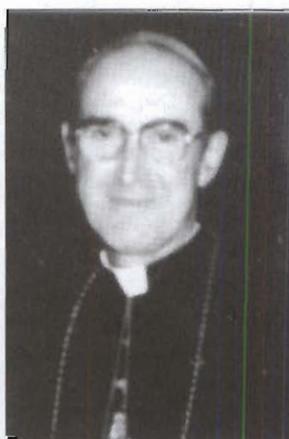
*M<sup>gr</sup> E. Anicet Latulipe*



*M<sup>gr</sup> Louis Rhéaume*



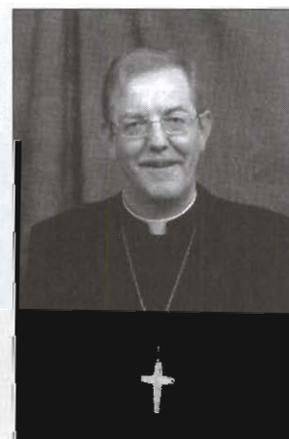
*M<sup>gr</sup> Maxime Tessier*



*M<sup>gr</sup> Jacques Landriault*



*M<sup>gr</sup> Jean-Guy Hamelin*



*M<sup>gr</sup> Dorylas Moreau*

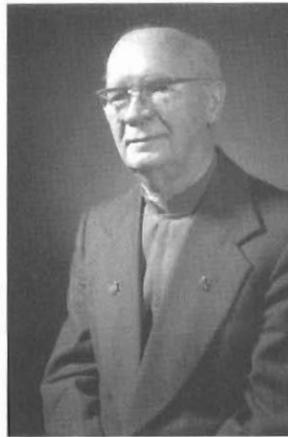


## *Les ordinations*

Noël Richard, 8 juin 1930  
Alphonse Thérien, 21 août 1938  
Jean Laflamme, 3 janvier 1960  
Martial Barrette, 4 août 1984



*Noël Richard*



*Alphonse Thérien*



*Jean Laflamme*



*Martial Barrette*

## *Les bedeaux*

Conrad Thérien  
William Boucher  
Conrad Doire  
Josaphat Baril  
Isidore Thérien  
Aimé Beaulieu

## *Les organistes*

Soeur Thérèse  
Marcelle Farley  
Jeanine Ricard  
Gabrielle Descôteaux  
Lucille Farley  
Hélène Lessard  
Annie Bergeron

## *Les ménagères*

Alma Coutu	1913-1929
Alma Beaupré	1928-1938
Luce Côté	1952-1959
Georgette Boucher	1955-1992
Thérèse Nlaud	1992-

*Histoires  
provenant des  
citoyens*



*Peinture :  
Louisette Perron*

 *Histoires de nos institutions* *La Caisse Populaire de  
Notre-Dame-de-Lourdes de Lorrainville*

Qui sait ou se souvient qu'il y a eu une caisse populaire à Lorrainville au début des années 1910? Selon l'information recueillie, très peu de gens. La documentation à ce sujet est très mince. Seul un livre contenant quelques procès-verbaux est parvenu au comité. Les lignes qui suivent vont brosser un portrait des membres et des activités de cette caisse.

Les premières pages du précieux document présentent les membres du conseil d'administration et les règlements régissant cette institution financière.

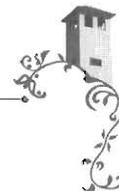
Les membres de cette caisse sont : Edmond Lacasse, Napoléon Bouchard, sous la présidence de Liboire Bary (Baril). Le secrétaire-gérant est Isidore Thérien. Lors de la création de la charte, régissant la commission de crédit, le nom d'Albert Cyr y est inscrit. Le nom de Monsieur Cyr n'apparaît plus par la suite, c'est Napoléon Bouchard qui le remplace.

Les principaux règlements régissant les prêts, le remboursement, les garanties et les intérêts sont les suivants.<sup>1</sup>

La charte

- 1) Des prêts et avances de fonds sont consentis, contre bonnes garanties, aux sociétaires seulement. Le renouvellement des prêts est possible, pourvu que la sécurité offerte reste la même et que le prêt soit de plus de cinq piastres.
- 2) Dans le cas où un prêt est remboursable par paiements périodiques, et qu'un des paiements est en retard, tout le solde du prêt, fait sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'intérêt, deviennent exigibles et payables en totalité.
- 3) Tout emprunteur, qui fait preuve de négligence notoire dans le remboursement des sommes empruntées ou qui ne remplit pas ponctuellement ses engagements envers ladite société, peut être privé, pour un temps déterminé, à la discrétion de la commission de crédit, de sa faculté d'emprunter.
- 4) Le gérant, en accord avec la commission de crédit, est autorisé à faire des prêts sur effet portant la signature de l'un des responsables des Fabriques d'église, des institutions religieuses ou monastères reconnus ou non par une loi, des corps municipaux, des commissions scolaires, des couvents, des collèges ou sur nantissement d'effets de ces corps publics par des sociétaires. Aucune restriction n'est apportée. Quant au montant total de ces prêts, ou avances, pourvu que les disponibilités suffisantes soient gardées pour satisfaire toutes les demandes de prêts des sociétaires et que les garanties de solvabilité soient de premier ordre.
- 5) A) Des prêts hypothécaires peuvent être faits. L'intérêt et la ou les somme(s) empruntée(s) seront payables, suivant les conventions.  
B) Des prêts à compte courant, garantis par hypothèque ou par nantissement de valeur, peuvent être consentis. Dans ce cas, l'intérêt est calculé sur le montant dû et le temps écoulé est exigible suivant les stipulations consenties par les bénéficiaires. Les montants de ces deux sortes de prêts ne sont sujets à aucune restriction, sauf celle résultant d'une évaluation prudente de la garantie offerte.

<sup>1</sup> Au sujet des règlements, ce n'est pas une retranscription exacte, mais bien un résumé.



- 6) Tout emprunteur a toujours le droit de rembourser par anticipation ou par paiement partiel et d'avoir le bénéfice de la remise de l'intérêt, proportionnellement au temps écoulé et au montant versé. Cette remise de l'intérêt ne s'applique pas aux cas où l'intérêt est payé d'avance ou lorsqu'il y a eu stipulation contraire.
- 7) L'intérêt sur les prêts à longue échéance ou « à demande » est payable tous les trois mois, à moins de stipulation contraire.

#### Les intérêts

- 1) Tous les prêts avec simple garantie de l'emprunteur, avec ou sans caution, sont de sept pour cent si l'intérêt est payé d'avance, et huit pour cent par année, si l'intérêt n'est soldé qu'à l'échéance ou au remboursement complet du prêt.
- 2) Tous les intérêts hypothécaires sont fixés à six pour cent par année.
- 3) A) Pour les prêts directs à des corps publics, tels que Fabriques d'église, corporations municipales ou scolaires, couvents, collèges, institutions religieuses ou monastères, reconnus ou non par une loi, l'intérêt est de cinq pour cent par année.  
 B) Pour tous les prêts garantis par le nantissement ou dépôt de billets portant la signature d'une personne responsable de tels corps publics ou institutions religieuses ou pour le paiement anticipé de tels billets aux bénéficiaires, on calcule six pour cent par année. L'intérêt sera de huit pour cent par année, si l'emprunteur veut se réserver l'avantage de payer par anticipation ou par remise partielle, en soldant ledit intérêt au complet lors du remboursement complet du prêt ou à l'échéance.
- 4) Pour toutes les avances faites sur billet remis et endossé par un sociétaire comme prometteur, et endossées par une personne offrant des garanties de solvabilité parfaites, l'intérêt est de sept pour cent par année. Si le prêt n'est soldé qu'à l'échéance ou au remboursement complet du prêt, on monte à huit pour cent par année.
- 5) Pour le paiement de chèques, ordres, bons ou autres valeurs dont le recouvrement peut être opéré dans les quinze jours qui suivent, le gérant est autorisé à exiger une retenue raisonnable, suivant les circonstances. On établit toutefois le minimum à vingt-cinq centimes et le maximum à soixante-quinze centimes. Pour toutes les autres avances du même genre, la retenue devra être basée sur le temps qui s'écoulera avant de pouvoir opérer le recouvrement.

Maintenant que les principaux règlements régissant l'institution financière sont adoptés, penchons-nous sur un résumé des activités de la caisse.

Le premier prêt, mentionné dans le document, est octroyé à Joseph Crevier. Ce prêt est de 100 piastres sur un an<sup>2</sup>. Cette rencontre du conseil d'administration a lieu le 27 novembre 1911; ce sera la seule transaction de l'année, car la rencontre suivante a lieu le 25 mars 1912.

Cette rencontre de mars 1912 est particulière, elle a lieu au presbytère, en présence du curé Eugène Geoffroy. Deux personnes demandent un prêt lors de cette séance. La première est Albert Cyr, dit Vincent. Il demande 150 piastres pour un an. La seconde demande provient de Henry McFadden, qui désire emprunter 100 piastres pour sept mois. Les demandeurs ayant des cautions solvables, les transactions sont acceptées.

La séance du 5 avril 1912 a aussi lieu au presbytère, mais cette fois sans la présence du curé. C'est madame Thomas Larouche<sup>3</sup> qui sollicite 150 piastres. Le comité demande au secrétaire d'écrire à la requérante pour lui mentionner que la commission a peu de fonds disponibles et que sa demande est rejetée.

<sup>2</sup> L'utilisation des mots sur un an provient directement des documents. Ils seront employés pour le reste du texte. Ceci signifie : remboursable sur une période d'un an.

<sup>3</sup> Florence Paradis